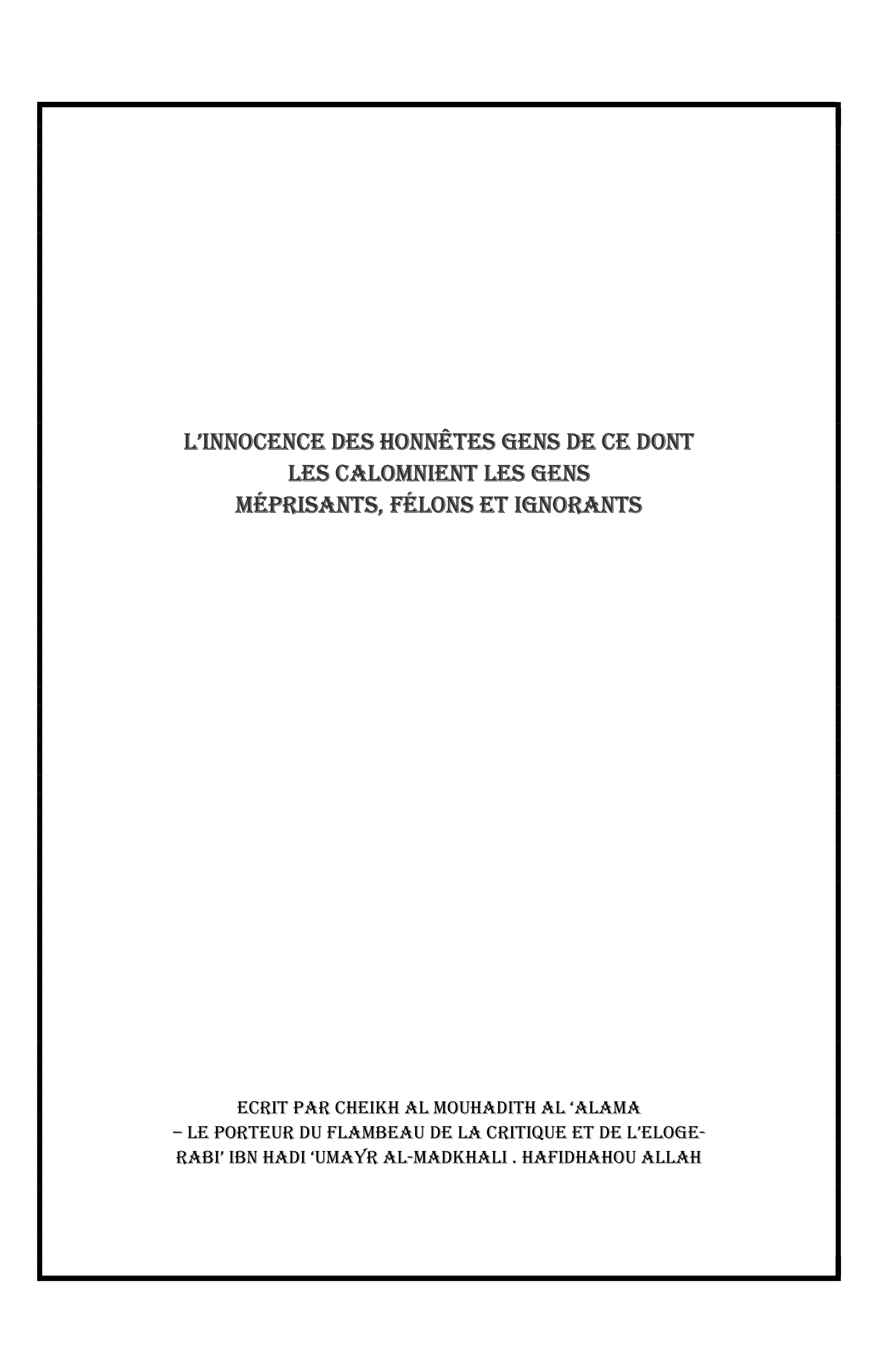


L'INNOCENCE DES HONNÊTES GENS DE CE DONT LES CALOMNIENT LES GENS MÉPRISANTS, FÉLONS ET IGNORANTS

ECRIT PAR CHEIKH AL MOUHADITH AL 'ALAMA
– LE PORTEUR DU FLAMBEAU DE LA CRITIQUE ET DE L'ELOGE-
RABI' IBN HADI 'UMAYR AL-MADKHALI . HAFIDHAHOU ALLAH

L'INNOCENCE DES HONNETES GENS DES CALOMNIES DES GENS MEPRISANTS, FELONS ET IGNORANTS

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Louanges à Allah. Que la paix et la salutation soient sur l'Envoyé d'Allah, sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent sa guidance.

J'ai pris connaissance d'un article de Falih al-Harbi sur l'Internet, mis en ligne par l'écrivain Sulayman al Harbi. Il s'agit d'une partie d'un mémoire que Falih a intitulé Tanbih al-Alibba (Avertissement aux gens doués de sens).
Cette recherche est fondée sur le mensonge, la trahison et l'invention d'accusations mensongères. Venant de Falih, cela n'a rien d'étonnant, car on ne s'étonne pas qu'un minéral provienne de sa mine ; une outre n'émet que ce qu'elle contient.

Cela dit, l'action d'approuver et de désapprouver repose sur les critères suivants :
1)- La science, notamment celle des causes de l'approbation et de la désapprobation.
2)- La crainte d'Allah et le scrupule religieux.

Or, Falih et sa bande ne remplissent pas ces deux conditions. Ils ne font aucun cas de piété, de crainte ou de scrupule religieux dans leurs comportements vis-à-vis des salafistes.
En particulier, lorsqu'ils s'en prennent aux savants dont l'équité et l'honnêteté sont établies et connues de tous dont les gens font les éloges : Nasir al-Din al-Albani, Muhammed b. Salih al-Uthaymin, Ahmad b. Yahya al-Najmi, Zayd b. Muhammad Hadi al-Madkhali, Rabi' b. Hadi, Ubayd al-Jabiri et Salih al-Suhaymi.
Qui plus est, l'un des leurs, à savoir Farouq al-Ghaythi, s'en est même pris au mufti du Royaume de l'Arabie Saoudite, son Eminence le cheikh Abd al-Aziz al-Cheikh, ainsi qu'aux cheiks Salih al-Lahidan et Salih b. Fawzan al-Fawzan, en se basant sur la méthode de Falih.
Ce sont là les grands hommes de la sounnah. Celui qui s'attaque à eux est tombé sur sa tête ; son innovation est devenue évidente ainsi que son hostilité envers la sounnah est ses partisans. Notamment les congénères obscurs de Falih al-Harbi et de son parti, qui sont connus pour la passion, le mensonge et l'ignorance.

Nous n'acceptons pas la critique de ces gens-là concernant le commun des mortels, ni leurs témoignages sur les choses les plus dérisoires. Comment pourrait-on accepter leurs critiques à l'encontre des grands personnages de la sounnah et de la guidance ?!!
Cette bande Haddadite a exagérément critiqué et diffamé les grands noms de la sounnah par le mensonge et la scélératesse. En tête de ce groupe figurent Mahmoud al-Haddad, Abd al-Latif Bashmil et Falih al-Harbi. Ce dernier est devenu le pire et le plus méchant d'entre eux !
Le mensonge et la scélératesse des deux premiers se sont révélés clairement aux gens de la sounnah, à travers mon exposé basé sur les preuves évidentes exposées dans mes deux ouvrages : Mujazafat al-Haddad (les impudences d'al-Haddad) et Izhaq abatil Abd al-Latif Bashmil (la destruction des faussetés de Bashmil).
Des auteurs salafistes ont mis au jour le mensonge et la traîtrise de Falih par des preuves évidentes.

Aujourd'hui, nous faisons face à Falih, le leader de la sédition, du trouble et du mensonge, à travers son article que je discute.
Falih dit à la page 44 :
''Il est établi par la preuve convaincante que al-Madkhali ressemble à ''al-Nasih al-Sadiq''(qui signifie le conseiller sincère) dans la mutilation des textes et autres'' – ce que nous avons démontré entre autres.
Ensuite, à l'instar de ''al-Nasih al-Sadiq'',il fait des allégations contre des savants, et leur fait porter les résultats de son altération et de son mensonge à leur égard.
C'est exactement ce que al-Madkhali a fait dans sa réplique à Abu al-Hasan al-Maribi, intitulée iana abi a-Hasan 'ala al ruju billath hiya ahsan (pour aider Abu al-Hasan à retourner par le meilleur moyen).

On trouve à la page 15 de cet ouvrage (éd. Majalis al-Huda, Algérie) la citation suivante du cheikh al-Islam Ibn Taymiyya– par le biais de ''al-Ikhtiyarat al-Fiqhiyya min fatawa Cheikh al-Islam Ibn Taymiyya'' de al-Ba'li :
''Il n'est permis à personne de s'apitoyer sur quelqu'un qui est mort mécréant ou qui est mort en affichant sa débauche, en dépit de sa foi, à l'instar de ceux qui commettent les grands péchés.''
Mise en exergue de la sorte, en gras et soulignée, sans aucune dissociation. Au contraire,il en a fait une seule expression, ne mettant un point qu'à la fin de la phrase.
Cela démontre que le discours est continu jusqu'à ce point. Il en déduit alors -à tort et faussement- que le cheikh al-Islam Ibn Taymiyya interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant sa débauche, en disant :
''Voici Ibn Taymiyya qui interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant la débauche. Celui qui meurt en affichant la débauche et qui invite vers l'égarement mérite plus ce jugement.''
Ensuite il relève que Ibn Taymiyya a détaillé la question au sujet de la prière sur les débauchés et ne l'a pas fait au sujet de l'apitoiement sur celui qui meurt en affichant la débauche.

Le commentaire.

A) Je dis : "Quels sont les grands points contenus dans ce passage qui sont établis par la preuve convaincante à l'encontre de Rabi" al-Madkhali."

1- La mutilation des textes et autres. Il ressemble à ''al-Nasih al-Sadiq'' dans cette mutilation, et dans d'autres, comme l'a démontré le ''cheikh'' Falih.

2- Ensuite il affirme que Rabi'' fait les mêmes allégations que 'al-Nasih al-Sadiq'' contre les savants et leur fait porter les résultats de son altération et de son mensonge.

3- Il confirme ces points retenus contre Rabi' par la preuve convaincante en disant :'' C'est exactement ce que al-Madkhali a fait dans sa réplique à Abu al-Hasan'', publiée par Majalis al-Huda en Algérie –page 15. Ainsi, pour lui, Rabi' al-Madkhali est pire que ''al-Nasih al-Sadiq'', car il a des antécédents de trahison, de mutilation et de fausses allégations à l'encontre des savants, à qui il fait endosser les résultats de son altération et de son mensonge !
La nouveauté dans cet article est que Falih se met à faire la différence entre Rabi' al-Madkhali et ''al-Nasih al-Sadiq'', après avoir déclaré, lui et son parti, que ''al-Nasih al-Sadiq'' était Rabi'. Rabi' n'est donc plus ''al-Nasih al-Sadiq'', mais comme il a des antécédents, il est à ses yeux pire que ''al-Nasih al-Sadiq'' !

4- Nous sommes maintenant en compagnie du "zélé" et "honnête" Falih !
Appelons-le donc ''al-Nasih al-Sadiq'' ! Qu'il nous démontre, par la preuve convaincante la trahison, l'altération et le mensonge de Rabi' en affirmant –que sa bouche soit préservée ! On y trouve la citation suivante de cheikh al-Islam Ibn Taymiyya –par le biais de l'al-ikhtiyarat al-Fiqhiyya min fatawa cheikh al-Islam Ibn Taymiyya de al-Bali :
''Il n'est permis à personne de s'apitoyer sur quelqu'un qui est mort mécréant ou qui est mort en affichant sa débauche, en dépit de sa foi, à l'instar de ceux qui commettent les grands péchés.''
Ensuite, Falih ''al-Nasih al-Sadiq'' ''le zélé'' démontre, par son intelligence et son ''génie'' la trahison, la ruse et la simulation de Rabi' al-Madkhali, après avoir perpétré la trahison consistant à déplacer ce passage de son contexte et de sa course.
Il dit –que sa bouche soit préservée ! : Mise en exergue de la sorte, en gras et soulignée, sans aucune dissociation, il en a fait une seule expression, ne mettant un point qu'à la fin de la phrase. Cela démontre que le discours est continu jusqu'à ce point. Il en déduit alors -à tort et faussement- que le cheikh al-Islam Ibn Taymiyya interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant sa débauche, en disant :
'' Voici Ibn Taymiyya qui interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant la débauche ; celui qui meurt en affichant la débauche et qui invite vers l'égarement mérite plus ce jugement.''
Ensuite il relève que Ibn Taymiyya a détaillé la question au sujet de la prière sur les débauchés et ne l'a pas fait au sujet de l'apitoiement sur celui qui meurt en affichant la débauche.
Ce sont là autant de preuves (péremptoires) de la trahison, du mensonge de Rabi' al-Madkhali, de sa mutilation du discours du cheikh al-Islam, à qui il fait ensuite porter les résultats de son altération et de son mensonge.
Devrait-on débattre des preuves péremptoires et des géniales découvertes de cet imam de ''génie''!?!
Nul n'est infaillible ! Il pense que toutes ces questions de mutilation et d'altération, etc., sont établies par la preuve convaincante !
Je suis en désaccord avec lui sur ces allégations. Pour ma part, je trouve que –en dépit de son ''génie''-, la preuve est faite que c'est lui qui a trahi, mutilé et s'est hasardé à travers ses allégations et son jugement.

Mes preuves sont les suivantes :

1) La citation que j'ai faite du cheikh al-Islam est constituée de cinq paragraphes. Je les ai cités en toute honnêteté et minutie, paragraphe par paragraphe, mot à mot et lettre à lettre, dans le même ordre que je les ai trouvés, sans en changer ni le début ni la fin.

Cher lecteur, voici les cinq paragraphes du cheikh al-Islam tels qu'ils sont à la page 131. Je les ai puisés de l'édition de Dar al-Asima , avec les commentaires du savant Ibn Uthaymin , qu'Allah lui fasse miséricorde.

''Les gens de la science et de la religion doivent s'abstenir de prier sur le mort qui ne s'acquittait pas de la zakat et qui ne priait que durant le Ramadan, comme sanction et exemple pour ses semblables. En effet, le Prophète, qu'Allah le salue et le bénisse, n'a pas prié sur celui qui s'est donné la mort, sur celui qui a subtilisé quelque chose du butin ou encore sur le débiteur qui ne peut honorer sa dette. D'autres gens doivent, cependant, prier sur lui. S'il s'agit d'un hypocrite, on ne prie pas sur celui dont l'hypocrisie est connue, mais on prie sur celui dont l'hypocrisie est ignorée.

Il n'est permis à personne de s'apitoyer sur celui qui est mort mécréant ou qui est mort en affichant sa débauche, en dépit de sa foi, à l'instar de ceux qui commettent les grands péchés.

Celui qui s'abstient de prier sur l'un d'eux afin d'empêcher ses semblables de l'imiter a fait une bonne chose. Celui qui prie sur l'un d'eux en lui souhaitant la miséricorde divine, a fait une bonne chose s'il n'y a aucun intérêt prépondérant en s'en abstenant. S'il s'en abstient ouvertement et invoque Allah en sa faveur en secret, afin de réunir les deux intérêts, cela vaut mieux que de perdre l'un des deux.
Le renoncement du Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, à laver le martyr et à prier sur lui, indique que ce n'est pas une obligation. Par contre, la préférence du renoncement n'est pas une preuve quant à l'interdiction de l'acte.

Dans quelle religion et par quelle logique, en ce faisant suis-je un traître et un menteur… en sus des autres choses dont cet homme m'accuse ?!

2) J'ai le droit d'affirmer que c'est lui qui a menti à mon égard et m'a calomnié ; c'est lui qui a trahi et mutilé en enlevant ce seul paragraphe d'entre les autres, pour falsifier et faire croire aux gens que je n'ai cité que ce paragraphe de cheikh al-Islam. Il a insisté sur cette falsification et cette tromperie en ne mentionnant pas la page d'où j'ai puisé la citation, et à laquelle j'ai renvoyée (page 131) du livre ''ikhtiyarat cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah'' –qu'Allah lui fasse miséricorde- éd. Dar al-Asima , qui comporte les commentaires et les corrections du savant Ibn al-Uthaymin –qu'Allah lui fasse miséricorde.

3) Il a perpétré une autre trahison et une autre énorme ruse en supprimant mes propos suivants :''certains savants sont pour l'interdiction de prier sur les innovateurs, et à leur tête se trouve l'Envoyé d'Allah'' –qu'Allah le salue et le bénisse- qui dit :
'' les Qadarites sont les mazdéens de cette communauté ; ils nient les décrets d'Allah. Quand ils sont malades ne leur rendez pas visite et quand ils meurent ne priez pas sur eux.'' Rapporté par Ahmad 2/125 et 5/407, Ibn Majah 1/35 hadith 92, Ibn Abi Asim dans la sounnah p. 144 et al-Ajurri dans la sharia (190-191).
Al-sindi rapporte dans son commentaire de Ibn Majah, que Ibn Hajar l'a authentifié, de même que al-Albani le considère comme hasan dans le zilal al-jannah p.144, ainsi que dans le sahih de Ibn Majah (1/22 hadith 75). Voir ''la position des gens de la sounnah et de la communauté face aux adeptes des sectes et aux innovateurs'' (1/412).

Parmi eux se trouvent Ibn Abbas, Ibn Umar, Mujahid, Malik, al-Layth et Abu Thawr. Ils disent au sujet des Qadarites :
'' Ne rendez pas visite à leurs malades et ne priez pas sur leurs morts.''
Abu Thawr ajoute :
'' Nous ne prions pas derrière eux.'' Voir ''la position des gens de la sounnah face aux innovateurs'' de al-Rahili (1/413). Il renvoie aux sources de ces opinions.
Bishr b. al-Harith dit au sujet des Jahmites : '' Ne leur tenez pas compagnie, ne leur parlez pas, quand ils sont malades ne leur rendez pas visite et quand ils meurent ne priez pas sur eux. (al-sounnah de 'Abd Allah b.Ahmad1/261) ''
Muhammad b.Yahya al-'Adni dit: '' Ceux qui affirment que le Coran est créé sont des mécréants derrière lesquels on ne prie pas… on ne prie pas sur leurs dépouilles ni on ne rend visite à leurs malades (al-lalika'i vol. 1, 2/325).''

Il a omis toute cette partie par ruse et par traîtrise, car elle démolit tous ses racontars et ceux de son collègue, Abu al-Hasan al-Maribi, dans la guerre contre les gens de la sounnah. Ils prétendent, en effet, qu'il y a consensus parmi les gens de la sounnah quant à l'autorisation ou l'orthodoxie de prier sur les innovateurs. Or, les passages qu'il a supprimés annulent cette prétention.

Quant à mon point de vue, précédemment et actuellement, il est celui des gens de la sounnah, qui autorisent la prière sur les innovateurs des gens de la qibla et des débauchés d'entre eux, aussi longtemps qu'ils sont dans le giron de l'Islam.

Falih dit : il en déduit -à tort et faussement- que le cheikh al-Islam interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant la débauche, en déclarant : '' voici Ibn Taymiyya qui interdit de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant la débauche et qui invite vers l'égarement est plus concerné par ce jugement.''

Je dis :

1) En m'accusant de fausseté et de mensonge, en raison de ce que j'ai appris des propos évidents de Ibn Taymiyya, cet homme démontre son ignorance, sa rudesse ainsi que son éloignement de la science et des savants. Quant à moi, je n'ai pas imputé au texte du cheikh al-Islam ce qu'il ne supporte pas. Bien au contraire, ses propos sont manifestes dans ce que je lui ai emprunté. Si j'avais mal compris les paroles du cheikh al-Islam Ibn Taymiyya, et que d'autres gens savants, intelligents et bienveillants les avaient lues et comprises différemment, ils ne se seraient jamais permis de statuer que j'ai calomnié le cheikh al-Islam Ibn Taymiyya et que j'ai dit des mensonges et des faussetés à son encontre.

Il se peut qu'un savant se trompe dans la compréhension de la parole d'Allah le Très Haut, de l'Envoyé d'Allah –sur lui la paix et la bénédiction- ou des savants ; ceux-ci ne verront dans sa compréhension qu'une erreur et croiront qu'il aura droit à une simple récompense pour son effort d'interprétation, et une double récompense s'il a raison.
Certains compagnons et certains savants ont effectivement mal compris la parole d'Allah le Très Haut et celle de l'Envoyé d'Allah –sur lui la paix et la bénédiction- mais aucun musulman intelligent ne s'est permis de les accuser de mensonge ou de fausseté. Qu'en est-il alors de celui qui ne s'est pas trompé ?!

2) Al-ba'li –qu'Allah lui fasse miséricorde- et d'autres qui, comme lui, ont compilé des morceaux choisis du cheikh al-Islam Ibn Taymiyya, n'ont fait que transmettre de lui les questions controversées et non celles qui font l'unanimité.
Or, cette question est l'une des celles qui sont sujettes à la controverse. Je t'ai déjà communiqué le désaccord auquel Falih s'est soustrait et qu'il a caché. Quel inconvénient, légal ou intellectuel, y a- t-il pour le cheikh al-Islam d'opter pour une opinion précédente ? Car, comme je l'ai mentionné, celui qui interdit de prier sur les innovateurs qadarites et jahmites, n'interdit en fait que de s'apitoyer sur eux. Il n'y a donc aucun inconvénient, légal ou intellectuel, à ce que Ibn Taymiyya interdise de prier et de s'apitoyer –ce qui fait partie de la prière(salat)- sur celui qui meurt en affichant la débauche.

Si on lui trouve une autre opinion, c'est qu'il aura changé d'avis selon un autre effort d'interprétation, comme c'est le cas pour d'autres savants. Nous éclaircirons cela plus loin.

La situation du cheikh al-Islam est semblable à celle des savants parmi les compagnons –qu'Allah les agrée- et d'autres encore. Il donne son avis sur une question, puis le change dans une autre situation ou dans une autre fatwa.
Dans les deux cas il est récompensé pour son effort d'interprétation. S'il a raison il est doublement récompensé ; s'il se trompe il a droit à une seule récompense et Allah le Très Haut excusera son erreur.
C'est ce qui ressort du hadith de 'Amr b. al-As, qui a entendu l'Envoyé d'Allah –sur la la paix et la bénédiction- dire :
" Quand le juge statue et fait un effort d'interprétation, puis a raison, il a droit à double récompense. Quand il statue et fait un effort d'interprétation, puis se trompe, il a droit à une simple récompense (Boukhari et Muslim)."
Bien d'autres imams ont différents avis sur des questions (de fiqh). Un savant peut avoir deux ou plusieurs avis sur une même question. Les livres de science en sont remplis. Ainsi, al-Shafi'i a deux madhabs : un ancien et un nouveau. Ahmad a, sur plusieurs questions, divers avis connus et transcrits.
Abu Ya'la a écrit un ouvrage à ce sujet.
Il arrive même que l'imam Ahmad ait cinq opinions sur une même question. Tout cela prouve sa crainte d'Allah et sa recherche de la vérité. Celle-ci ne l'empêche pas de contredire aujourd'hui ce qu'il a dit hier, s'il s'avère que la première opinion est erronée. Par exemple, il a cinq opinions concernant l'ex-communion de celui qui abandonne les quatre piliers.

Le cheikh al-Islam –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit dans le Majmu'(7/302) :
"Les musulmans sont d'accord que celui qui ne prononce pas les deux témoignages est un mécréant." Quant aux quatre œuvres, ils divergent au sujet de l'ex-communion de celui qui les délaisse. Si, pour notre part, nous disons : les gens de la sounnah sont d'accord que le péché ne fait pas de lui un mécréant, nous voulons dire par là les désobéissances comme l'adultère et la boisson.

Pour ce qui est des quatre piliers, l'ex-communion de celui qui les délaisse fait l'objet d'un conflit très connu. Ahmad rapporte à ce sujet un conflit. Une des narrations dit : "Celui qui délaisse l'un de ces piliers devient mécréant". C'est le choix de Abu Bakr et d'un groupe de compagnons de Malik, tel que Ibn Habib. Dans une deuxième narration : "il ne devient mécréant que s'il abandonne la prière et la zakat. "Une troisième version : "il ne devient mécréant qu'en délaissant la prière et la zakat s'il en fait la guerre à l'imam." La quatrième version : "il n'est mécréant que s'il abandonne la prière." La cinquième version : "Il ne saurait être ex-communié pour l'abandon de l'un de ces piliers."
Ce sont là des opinions connues des Anciens voir aussi 7/610-611.

J'ajoute maintenant : Abu Hanifa et ses compagnons interdisent de prier sur les tyrans. Cette interdiction démolit donc cette prétendue unanimité !
L'imam Ibn 'Abd al-Barr dit (dans le Tamhid 14/44 – éd. Al-Faruq 1420 h) : " leur opinion est que l'on n'abandonne pas la prière sur toute personne qui est des gens de la qibla."
Tel est l'avis de la communauté des savants à l'exception de Abu Hanifa et de ses compagnons. En effet, ceux-ci diffèrent uniquement au sujet des tyrans. Ils disent : " Nous ne prions pas sur eux, car de leur vivant, il nous incombe de les tenir à l'écart et de nous éloigner d'eux." Ils ajoutent : " plus encore après la mort parce que l'on désespère de leur repentir."

Abu 'Umar (Ibn 'Abd al-Barr) dit : " Ceci n'a aucune valeur. La position de la communauté des savants, la majorité (jumhur) des juristes du Hijaz et de l'Irak est que l'on prie sur tous ceux qui affirment qu'il n'y a de Dieu si ce n'est Allah, que ce soient des pêcheurs, autres que des pêcheurs persistants, ou des gens qui se sont donnés la mort, et tous ceux qui affirment qu'il n'y a de Dieu si ce n'est Allah.

A l'exception de Malik qui diverge quant à la prière sur les innovateurs. Il le déteste pour les imams sans l'interdire à la masse. Abu Hanifa diverge quant à la prière sur les tyrans. L'ensemble des savants, sauf Malik, prient sur les adeptes des sectes, les innovateurs, ceux qui commettent les grands péchés, les khawaridjs, etc.''

Tel est l'avis de Abu Hanifa et de ses compagnons sur les tyrans. J'espère qu'il allégera les douleurs et les peines que tu ressens à l'égard de ceux qui se manifestent par des œuvres corruptrices !

Pour notre part, nous avons toujours été avec la communauté des savants et la majorité des juristes, pour la légitimité de prier sur les gens de la qibla qui meurent, même s'ils sont des innovateurs ou des désobéissants.

3) Falih dit : '' Voici mon frère lecteur, le passage extrait des ''ikhtiyarat fiqhiyya'', pour que tu saches à quel point cet homme est traître et rusé.
Quant à celui qui meurt et qui ne payait pas la zakat, ni ne priait si ce n'est durant le Ramadan ; les hommes de science et de religion ne doivent pas prier sur lui, comme sanction et exemple pour ses semblables. Car le Prophète –sur lui la paix et la bénédiction- a évité de prier sur celui qui s'est donné la mort, sur celui qui subtilise une part du butin et sur l'endetté insolvable. Pourtant, certains doivent prier sur lui. Dans le cas d'un hypocrite dont l'hypocrisie est connue, on ne prie pas sur lui. Si son hypocrisie n'est pas connue, on prie sur lui.

Il n'est permis à personne de s'apitoyer sur celui qui meurt mécréant. Ni sur celui qui meurt en affichant la débauche, en dépit de sa foi, à l'instar de ceux qui commettent les grands péchés.
Celui qui s'abstient de prier sur l'un d'eux afin d'empêcher ses semblables de l'imiter a fait une bonne chose. Celui qui prie sur l'un d'eux en souhaitant la miséricorde divine, a fait une bonne chose s'il n'y a aucun intérêt prépondérant en s'en abstenant. S'il s'en abstient ouvertement et invoque Allah en sa faveur en secret, afin de réunir les deux intérêts, cela vaut mieux que de perdre l'un des deux.
Le renoncement du Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, à laver le martyr et à prier sur lui, indique que ce n'est pas une obligation. Par contre, la préférence du renoncement n'est pas une preuve quant à l'interdiction de l'acte.

Tu dis (Falih) : '' Les paroles du cheikh al-Islam –ici- sont claires et ne nécessitent aucun commentaire. La prière est effectuée en vue de la miséricorde et l'apitoiement englobe ce qu'elle contient en fait d'invocations.''
Le cheikh al-Islam dit –ici- : '' il invoque Allah en sa faveur en secret. L'invocation signifie la demande de miséricorde pour lui.''
Le Prophète –sur lui la paix et la bénédiction-, disait dans son invocation lors de la prière funéraire - '' O Allah ! Pardonne-lui et aie pitié de lui… (Le hadith).''

Je m'étonne qu'un musulman puisse interdire de s'apitoyer sur un musulman qui n'a rompu d'avec l'Islam, ni par son péché, ni par sa débauche. Allah, loué soit-il, dit à Son Prophète –sur lui la paix et la bénédiction- dans Son livre clair (traduction relative et approximative) :
''…et demande pardon pour ton péché, pour les croyants et les croyantes…'' Sourate Muhammad verset 19.
''…Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi…'' Sourate Al-Hasr (l'exode) verset 10.

Le commentaire :

On dit que le passage que j'ai cité fidèlement et en toute précision (page 2) a déjà été présenté. Il faut donc s'y référer.

Ses paroles : ''Je m'étonne qu'un musulman puisse interdire de s'apitoyer sur un musulman qui n'a pas rompu avec l'islam.''
- Je dis : '' Le lecteur connaît déjà mon opinion sur la question à travers ma réponse à Abu al-Hasan. J'éclaircirai cela dans mes livres et mes articles.
Falih sait cela. Il sait, autant que d'autres, que j'ai débattu avec al-Haddad et la Haddadiyya de leur interdiction de s'apitoyer sur les innovateurs, de la manière stupide qu'ils ont employée. Sur cette question, et sur d'autres, nul ne s'est opposé à eux comme je l'ai fait – Louange à Allah.
Dés lors, l'âme de ce cher haddadite 'Abd al-Latif Bashmil, ''le véridique'', l'intime de Falih, ne s'est pas apaisée et de manière infatigable et inlassable combat Rabi', incite à le combattre et le poursuit sans cesse, croyant qu'il le fait pour ''l'exterminer''.
Où est ta contestation des Haddadites sur cette question ?! Où sont ces pleurnicheries et cette position sérieuse en face des Haddadites ?
Où sont les articles ''falihites'' qui leur donnent la réplique sur cette question et d'autres ?!

Comment peux-tu prendre cette espèce comme ta troupe pour faire la guerre aux salafistes –dont Rabi'-, cette guerre qui repose sur le mensonge et la calomnie ?!!

Ta pleurnicherie est, par conséquent, mensongère car Rabi' n'interdit de s'apitoyer ni sur les innovateurs ni sur les musulmans débauchés. Bien au contraire, il a cité un avis du cheikh al-Islam au sujet du débauché qui se manifeste par sa débauche. Tu n'es sincère ni dans ta pleurnicherie ni dans ton étonnement.
Cher lecteur, tu as déjà pris connaissance de mon opinion sur l'apitoiement. Il y aura plus de détails à ce sujet – s'il plaît à Allah.

Falih dit :
" Vois, comment al-Madkhali rend le discours continu et le "waw" (et) dans le passage "et celui qui meurt en affichant la débauche" –une conjonction. Or, cette particule est placée en début de phrase et n'est donc pas une conjonction.
Afin d'enlever toute possibilité qu'elle ne soit pas une conjonction, il la fait précéder d'un alif hamzé pour donner "aw" (ou). Par cette tournure il coupe la locution : " et celui qui meurt en affichant la débauche" de ce qui précède et de ce qui suit. Elle devient alors coordonnée à la locution : "et il n'est pas permis de s'apitoyer sur celui qui meurt mécréant !!!" Et c'est ainsi qu'elle supporte la même règle."

<u>Le commentaire :</u>

Je dis :
1- Gloire à Toi ! Ceci est un énorme mensonge. Par le Seigneur des cieux et de la terre, rien de tout ce que cet homme m'accuse ne m'est jamais venu à l'esprit. Il n'est pas impossible qu'il s'adonne à de tels actes déshonorants.

2- J'ai cité les propos du cheikh al-Islam de son livre (al-ikhyiyarat al-fiqhiyya) textuellement mot à mot et lettre à lettre, tels que je les ai trouvés, dans leur tournure et leur contexte. Je n'y ai rien ajouté, ni un alif, ni un hamza, ni rien d'autre.

Dans le discours du cheikh al-Islam, il y a, entre autres choses, le paragraphe suivant :
" Et il n'est permis à personne de s'apitoyer sur celui qui est mort mécréant ou qui est mort en affichant sa débauche, en dépit de sa foi, à l'instar des gens qui commettent les grands péchés."
Je n'y ai rien changé ni altéré.
Dans ce paragraphe on trouve le mot "aw" (ou) et l'édition d'où j'ai puisé les propos du cheikh al-Islam existe encore –louange à Allah- l'édition de Dar al 'Asima, éditée par Ahmad al-Khalil et commentée par le savant Ibn 'Uthaymin –qu'Allah lui fasse miséricorde.
Celui qui désire s'y référer pour s'en assurer et voir la réalité (des choses), qu'il le fasse, avec tous nos remerciements.

- Ses propos :
" Vois, comment al-Madkhali rend le discours continu et le "waw" (et) dans le passage "et celui qui meurt en affichant la débauche" –une conjonction. Or, cette particule est placée en début de phrase et n'est donc pas une conjonction.

Je dis : " Je n'ai pris aucune liberté avec le discours du cheikh al-Islam : je n'ai ni relié ce qui est coupé, ni coupé ce qui est relié. Ensuite, dans le passage que j'ai cité il n'y avait que le mot "aw" et non le "waw" (et), que je considère comme coordinatrice dans le contexte où je l'ai vu. Si c'et le "waw" qui se trouvait dans ce contexte je ne l'aurais considéré que comme une coordination car, pour moi, le contexte ne l'interdit pas. Jusqu'ici je n'ai vu que cela.

Ses propos
" Vois, cher frère, comment al-Madkhali rend le discours continu et le "waw" (et) dans le passage "et celui qui meurt en affichant la débauche" –une conjonction.
Or, cette particule est placée en début de phrase et n'est donc pas une conjonction.
Afin d'enlever toute possibilité qu'elle ne soit pas une conjonction, il la fait précéder d'un alif hamzé pour donner "aw" (ou). Par cette tournure il coupe la locution : " et celui qui meurt en affichant la débauche" de son contexte. Elle devient alors coordonnée à la locution : " et il n'est pas permis de s'apitoyer sur celui qui meurt mécréant !!!" Et c'est ainsi qu'elle supporte la même règle." Fin de citation de Falih

Je dis : " J'ai déjà parlé de la tournure et du contexte et dit que je n'ai fait aucune adaptation. Dans la tournure on trouve le mot "aw" (ou) tel quel. Par Allah ! Rien de ce que ce forgeur d'accusations grossières m'attribue ne m'est venu à l'esprit. Il n'est pas impossible qu'il juge les gens à son aune !
Même Abu al-Hasan al-Misri, en dépit de son impudence, n'a pas atteint dans le mensonge, la bassesse de ce menteur invétéré.
Je ne sais combien de temps il a passé à fabriquer ces mensonges. Il n'est pas improbable qu'il ait recherché l'aide de gens aussi impudents que lui, experts dans la fabrication d'accusations et qui méritent de passer en jugement, afin d'être dignement sanctionnés. Mais, comme Falih craint les tribunaux et comme il le mérite, lui et son parti !!

Falih dit : ‘‘il est clair, comme le soleil dans le ciel qu’aucun écran ne cache, que al-Madkhali a volontairement puisé sa citation des ikhtiyarat afin d’exploiter l’expression ‘‘ il n’est permis à personne de s’apitoyer sur celui qui est mort mécréant’’.

C’est ainsi dans al-Fatawa al-kubra vol.4 p. 445. Ce qui précède et ce qui suit cette citation, et qui s’y rattache en signification et en règle, montre qu’il s’agit d’une incise et que les propos du cheikh al-Islam ont un sens clair. Ses textes deviennent encore plus clairs lorsqu’on se réfère à ses ouvrages, dont al-Madkhali a fait table rase pour servir son objectif pervers.

Je dis : ‘‘ le mensonge et les propos séditieux sont évidents dans ton discours, aussi évidents que le soleil dans le ciel. Quelles sont tes preuves, que al-Madkhali a volontairement cité les ikhtiyarat afin d’exploiter l’expression ‘‘il n’est permis à personne de s’apitoyer sur celui qui est mort mécréant’’ Par Allah ! Je n’ai rien fait de la sorte, ni cela m’est-il venu à l’esprit. Qu’est-ce qui me pousserait à une telle exploitation, alors que j’autorise l’apitoiement dans mes écrits, mes séances et mes réponses à ceux qui m’interrogent. Il y a même eu une guerre entre ton parti haddadite et moi, lorsqu’ils ont interdit de s’apitoyer sur l’innovateur, et traité d’innovateur celui qui ne le fait pas à l’encontre de l’innovateur. Leur guerre contre moi et contre la méthode salafiste est toujours allumée.

Il existe une anthologie du cheikh al-Islam intitulée (al-Ikhtiyarat). Lui est-il impossible, par exemple, de choisir une opinion qui soit contraire à celle de la majorité des savants ?! Lui est-il impossible de choisir un de ses avis du passé?!
Ne vois-tu pas que tu ignores les évidences qui sont aussi claires que le soleil ?!
Le cheikh al-Islam a donné différentes opinions au sujet de diverses questions, dont : la question au sujet de laquelle tu as suscité une révolte contre nous.
L’imam al-Bali a également cité le point suivant du cheikh al-Islam dans son al-ikhyiyarat al-fiqhiyyat –éd. Dar al-‘Asima.
(Ce n’était pas l’habitude des Anciens, quand ils effectuaient des prières, des jeûnes ou un pèlerinage surérogatoires, ou quand ils récitaient le Coran, d’en offrir les récompenses aux défunts des musulmans. Il n’est pas permis de s’écarter de la voie des Anciens, car c’est la meilleure et la plus parfaite des voies.)’’

Al-Ba’li dit : -Abu al-‘Abbas dit ailleurs- ‘‘ce qui est vrai c’est que le mort bénéficie de toutes les adorations corporelles en tant que prière, jeûne et lecture, de même qu’il bénéficie des adorations financières comme l’aumône, l’affranchissement d’un esclave…etc’’. Les imams sont unanimes à ce sujet.

Je dis : ‘‘ Sur cette question le cheikh al-Islam a deux opinions dont l’une –qui rejoint votre méthode- prive les défunts musulmans de l’immense bien que les musulmans vivants leur offrent, sans compter qu’elle contredit le consensus des imams !!
Mon opinion est celle des Anciens et je souhaite qu’elle soit la dernière en date du cheikh al-Islam.

Le cheikh al-Islam –qu’Allah lui fasse miséricorde- a deux avis sur la vie de al-Khadir :
- dans l’un il pense qu’il est vivant ;
- dans l’autre, il nie avec force qu’il soit vivant.

Pour les Haddadites et leur école, ceci constitue une formidable contradiction dont l’auteur devrait être critiqué !!
Pour les savants : c’est un mujtahid qui obtient double récompense quand il a raison et une simple récompense quand il se trompe.

6 - Falih dit : ‘‘ C’est ainsi qu’elle se présente à la page 445 du vol.4 des al-Fatawa al-Kubra. Les pages qui précédent et celles qui suivent qui ont un lien avec elles, tant dans le sens que dans la règle, prouvent que c’est une incise et que le sens est compris du discours du cheikh al-Islam. Ses textes le rendent encore plus clair quand on se réfère à ses ouvrages, dont al-Madkhali a fait table rase, pour atteindre son but pervers.’’

- Le commentaire :

1) Cet extrait auquel tu renvoies vient des ‘‘al-ikhyiyarat al-‘ilmiyya fi ikhtiyarat cheikh al-Islam ibn Taymiyya’’, agencé selon les chapitres du fiqh par l’imam Abu al-Hasan Ali b. Muhammad b. ‘Abbas al-Ba’li al-Dimashqi, dont le texte est le suivant :

“Les gens de la science et de la religion doivent s’abstenir de prier sur le mort qui ne s’acquittait pas de la zakat et qui ne priait que durant le Ramadan, comme sanction et exemple pour ses semblables. En effet, le Prophète, Qu’Allah le salue et le bénisse, n’a pas prié sur celui qui s’est donné la mort, sur celui qui a subtilisé quelque chose du butin ou encore sur le débiteur qui peut honorer sa dette. D’autres gens doivent, cependant, prier sur lui. S’il s’agit d’un hypocrite, on ne prie pas sur celui dont l’hypocrisie est connue, mais on prie sur celui dont l’hypocrisie est ignorée. Il n’est pas permis à personne de s’apitoyer sur celui qui est mort mécréant et sur celui qui est mort en affichant se débauche, en dépit de sa foi, à l’instar des gens qui ont commis les grands péchés. Celui qui s’abstient de prier sur l’un d’eux afin d’empêcher ses semblables de l’imiter, a fait une bonne chose. S’il s’en abstient ouvertement et invoque pour lui en secret, afin de réunir les deux intérêts, c’est mieux que de perdre l’un des deux. Le renoncement du Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, à laver et à prier sur le martyr indique que ce n’est pas une obligation. Par contre, la préférence du renoncement n’est pas une preuve quant à l’interdiction de l’acte.”

En le confrontant à la copie d’où j’ai puisé la citation, et qui se caractérise par l’édition critique par rapport à trois manuscrits et une quatrième copie comportant les commentaires du savant Muhammad b. Salih al-‘Uthaymin – qu’Allah lui fasse miséricorde- à laquelle l’éditeur a accordé une attention qui fait défaut à toutes les éditions de ce livre.
En confrontant le contenu des al-Fatawa al-Kubra à cette remarquable copie, nous avons relevé dans le texte des Fatawa les erreurs et les chutes suivantes :

1-Dans le passage des al-Fatawa al-Kubra on trouve : “… car le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, a délaissé la prière sur celui qui s’est donné la mort, sur celui qui subtilise une part du butin et sur l’endetté solvable.”
L’expression (l’endetté solvable) comporte un faux sens évident comme le soleil que tu n’as pas saisi ! Dans la remarquable copie commentée par le savant Ibn ‘Uthaymin (p.131) il y a : (…et l’endetté insolvable). C’est là le vrai sens.
Dans le Majmu’ al-Fatawa (24/286) : “…et sur l’endetté insolvable). Ce sens est vrai bien qu’il comporte l’addition “sur”.

2- Dans la copie des al-Fatawa al-Kubra il manque plus d’une ligne ! il s’agit de ses propos : “ Et celui qui prie sur l’un d’eux en lui souhaitant la miséricorde divine, et qu’il n’y ait pas dans son abandon un intérêt prépondérant, a fait une bonne chose.”

3- On trouve dans le texte des al-Fatawa al-Kubra “…et celui qui meurt en affichant la débauche”, avec le “waw”, tandis que dans la copie d’où j’ai puisé il y a “…ou celui qui meurt en affichant la débauche.”
L’édition scientifique impose le choix de la copie d’où j’ai puisé et que nous avons dit être distincte des autres dans la mesure où elle a été confrontée à trois manuscrits et une quatrième copie, dont vous avons parlée, surtout que l’impression et l’édition des al-Fatawa al-Kubra sont de mauvaise qualité.
L’homme avisé réalisera dans quelle mesure l’édition est médiocre et qu’on ne peut s’y fier en cas de divergence, d’autant que cette chute s’est produite à deux reprises dans un texte court. On ne peut donc pas écarter la chute de l’alif hamzé du mot “aw” (ou) pour devenir “wa” (et).
L’étonnant est que tu t’en serves comme argument, sans te rendre compte de la calamité qui a touché le texte dont tu te vantes. Tu te promènes fièrement avec ce texte dont tu te sers pour traiter les honnêtes gens de traîtres.
Est-ce par ta sotte logique que tu accuses l’éditeur des al-Fatawa al-Kubra ?
En confrontant la copie du cheikh Muhammand Hamid al-Faqqi à la copie remarquable, nous avons relevé dans celle du premier “et celui qui prie sur l’un d’eux en souhaitant la miséricorde d’Allah”, et dans l’autre copie “et celui qui prie sur l’un d’eux en lui souhaitant la miséricorde d’Allah”.
Que devrait-on dire du cheikh Muhammad Hamid à qui le mot “lahu” (lui) a échappé ?
Qui plus est, que dire de lui quand l’éditeur de la copie caractéristique a signalé que pratiquement pas une page du livre n’est exempte d’erreur, de manquement ou d’altération ?! C’est ce qu’il dit à la page “waw” (vi) de l’introduction de son édition.

Et à la page “zay” (vii) il dit :
a) Il manque une ligne ou plus, et il y a plein d’exemples de ce type. Il en a cité certains exemples.
b) Il rappelle qu’il manque un mot ou deux ; c’est très fréquent et pratiquement pas une page n’en est dépourvue.
c) Il altère le sens dans de nombreux endroits.

Quel jugement devrait-on donc prononcer à l’encontre du cheikh Muhammad Hamid dans le tribunal haddadite ?! Avec combien de marteaux le frapperaient-ils sur la tête ?!
Par contre les savants, les gens intelligents et les nobles lui trouveront une excuse et auront pitié de lui, surtout qu’il ne possède qu’un seul manuscrtit. Ils n’oublieront pas ses efforts –qu’Allah aie pitié de lui- pour servir et venir en aide à la sunnah.

2- Quelle est ta preuve que le cheikh al-Islam a écrit ce mot avec un ‘‘waw’’ (et) que tu décris comme débutant une phrase, et que Rabi’ a osé, par mensonge et trahison, écrire ‘‘aw’’(ou) ? N’est-il pas possible, pour les intelligents, que l’erreur soit dans la copie des al-Fatawa al-Kubra ?!

3- Comment peux-tu affirmer de manière aussi tranchée, que c’est Rabi’ l’auteur de cette altération, pour bâtir, sur ton affirmation, des jugements qui poussent les gens intelligents à s’apitoyer sur Mahmud al-Haddad, qui est incapable de rejoindre le niveau atteint par le nouveau leader haddadite –Falih al-Harbi.

4- Ton propos : ‘‘ Le sens est compris des paroles du cheikh al-Islam.’’
Je dis : ‘‘ Cette allégation comporte de la témérité et de l’opiniâtreté. Aucun arabe ne comprend ce que toi tu attribues aux paroles du cheikh al-Islam, que moi j’ai citées. Bien au contraire, il comprend ce que moi j’ai compris. Ce qui précède et ce qui suit cette phrase ne prouvent pas tes allégations, que ce soit au niveau du sens ou de la règle.

5- Ton propos : ‘‘Ses textes le rendent encore plus clair, quand on se réfère à ses écrits, dont al-Madkhali a fait table rase afin de satisfaire son but pervers.’’
Je dis : ‘‘D’où tiens-tu que j’ai fait table rase des écrits du cheikh al-Islam afin de satisfaire un but pervers ?! D’où tiens-tu que je savais que cette phrase était une incise, que je lui ai accordée un sens qu’elle ne supporte pas et que, volontairement, j’ai renoncé à consulter les écrits du cheikh al-Islam afin d’accommoder le faux sens que j’ai forgé –comme tu le prétends- à l’encontre du cheikh al-Islam.

Dans ma réplique à Abu al-Hasan, j’étais sur le point de répondre à une bande audio contenant de l’injustice à l’égard des gens de la sunnah, et de commenter autant que possible les injustices et les allégations de cette bande.
Cette bande n’est pas un manuscrit dont je pourrais faire l’édition critique, en me référant aux copies et en les confrontant entre elles, en particulier lorsqu’elles sont divergentes, tout en y ajoutant d’autres ouvrages.

Travailles-tu de cette façon ? Montre-moi donc tes illustres travaux et tes minutieuses éditions critiques, cher critique ‘‘minutieux’’ !!
Je te dis : ‘‘ Au fil de tes colorations de caméléon, tu étais avec les salafistes pour condamner ceux qui donnent valeur d’élaboration à ce qui est concis, puis l’injustice, l’iniquité et l’impudence dans le différend t’ont poussé à te joindre au parti de Sayyid Qutb pour accorder une valeur élaborée à ce qui est concis. Si telle est ton école maintenant, pourquoi ne m’accordes-tu pas un valeur élaborée à mes propos concis ?!

Si ton âme refuse cela, pourquoi m’attribuer tous ces mensonges, alors que tu es devenu un de ceux qui accordent une valeur élaborée à ce qui est concis ?

Quel profit, toi et les autres tirez-vous d’une école de pensée que tu penses être vraie et juste, dont les innovateurs sont les premiers à bénéficier, pour ensuite ne pas mettre en pratique cette justice.
L’islam nous ordonne l’équité envers les musulmans, les mécréants, les juifs, les chrétiens et les mazdéens etc.
Qu’Allah combatte les passions ! Comme elles sont perverses ! Comme elles sont dangereuses pour leurs adeptes en premier, avant de l’être pour autrui en premier lieu ! Comme Allah a mis au jour leur réalité et ce qu’ils cachent et dissimulent.

7- Falih le grand ‘‘éditeur’’ dit : ‘‘Tant qu’il n’y renonce pas et ne se réfère pas à ses écrits pour y puiser ces citations et d’autres encore, et que cette expression n’y figure pas, al-Madkhali a consulté le ‘‘mawqif ahl al-sunnah wal jama’a min ahl al-ahwa wal-bida’i’’, en a extrait des citations et y a renvoyé.’’

Je dis : ‘‘ A ce propos, je rappelle que Falih a pris différentes couleurs concernant ce livre. D’abord il s’en prend au livre et à son auteur, puis il présente ses excuses et fait l’éloge du livre et de son auteur à nouveau.
On m’a dit qu’il a enseigné dans ce livre, puis il s’en est de nouveau pris au livre et à son auteur, qu’il a qualifié d’innovateur. Je ne sais pas de quelle couleur il est maintenant ?!

Oui, j’ai consulté ce livre, d’où j’ai puisé ce dont j’avais besoin sur cette question. J’ai aussi consulté un livre du cheikh al-Islam, d’où j’ai tiré cette expression textuellement. Que veux-tu de moi ? Veux-tu que je révise tous les livres du cheikh al-Islam, et que je révise ses sources, ainsi que les sources des sources des sources de leurs sources, jusqu’à l’époque de l’imam Malik, d’al-Awza’i et de al-Thawri, pour commenter une bande audio?!!
Nous attendons de toi un travail clair dans ce domaine, afin que tu sois un exemple pour la communauté.

8- Falih dit : Et les propos du cheikh al-Islam sont comme dans le texte du Majmu’ al-Fatawa (24/286) :
‘‘Quant à ceux qui affichant la débauche, en dépit de leur foi, à l’instar de ceux qui commettent les grands péchés, certains musulmans doivent nécessairement prier sur eux. Quant à celui qui s’abstient de prier sur l’un d’eux, afin d’empêcher ses semblables de l’imiter, comme le Prophète, sur lui la paix et la bénédiction, s’est abstenu de prier sur celui qui s’est donné la mort, sur celui qui a volé une part du butin et sur l’endetté insolvable, comme de nombreux Anciens se sont abstenus de prier sur les innovateurs, a fait un bonne action en suivant cette sunnah…

Celui qui prie sur l'un d'eux en souhaitant la miséricorde d'Allah, a fait une bonne chose s'il n'y a aucun intérêt prépondérant en l'abandonnant.
S'il s'en abstient ouvertement et invoque en sa faveur en secret, afin de réunir les deux intérêts, cela vaut mieux que de perdre l'un des deux.''

Vois comme il a enlevé le discours de son contexte, pour exagérer sa trahison. Puis, de son propre chef, il a ajouté un alif avant le ''waw'', pour avoir ''aw'' (ou). Allah nous suffit et suffit au cheikh al-Islam. Qu'il protège notre Islam et notre communauté du mal des manipulateurs des textes des gens de science, ajoutant et retranchant à leur guise, et en leur attribuant ce dont ils sont innocents.

-Je dis : ''l'homme est expert dans la fabrication des accusations. Il s'est mis à réunir tout ce qu'il pouvait à ce sujet, des livres du cheikh al-Islam, pour accuser Rabi' de trahison et de mensonge etc. ''

Selon cette démarche, cette accusation est portée en premier contre tous ceux qui ont édité le livre (ikhtiyarat ibn Taymiyya). Voire, elle est portée contre l'auteur des ikhtiyarat, qui s'est limité à un seul texte à ce sujet, sans consulter les ouvrages du cheikh al-Islam.
Qui plus est –selon ta démarche- il a lésé le cheikh al-Islam, pour avoir composé un livre sur les ikhtiyarat du cheikh al-Islam, en délaissant les autres !!
Cette accusation est aussi portée contre Muhammad Hamid al-Faqqi, qui n'a pas consulté les ouvrages du cheikh al-Islam, dont ''al-minhaj''. Elle concerne également Ibn 'Uthaymin, qui a lu ce texte, y a vu le dangereux ''aw'' et n'a pas consulté les œuvres du cheikh al-Islam afin d'extirper ce mot destructeur, pour le remplacer par le clément ''waw'', le ''waw de la Haddadiya. D'enfer, ce groupe s'est transformé en paix et miséricorde pour la communauté. Cette transformation est évidente dans les propos de son compatissant leader. En effet, il est plein de clémence pour la communauté, et il n'est dur qu'envers les salafistes. Il peut donc en être pardonné !

9- Falih dit en pleurnichant sur son ''waw'', le ''waw'' de début de phrase, et sur les propos lésés, que Rabi' a enlevés de son contexte : ''Vois comme il a enlevé le discours de son contexte, pour exagérer sa trahison. Puis, de son propre chef, il a ajouté un alif avant le ''waw''.

- Je dis : ''Cette adaptation de Rabi' représente une calamité énorme pour l'Islam des Haddadites et de leur communauté. Rabi' est devenu l'ennemi de la communauté, pour avoir enlevé ces propos et en raison de l'addition de l'alif inique, qui s'est attaqué au ''waw'' pour le transformer en ''aw''. Si les Rafidites ou les soufis savaient ce qui est arrivé à ce ''waw'', ils organiseraient des cérémonies, élèveraient tombes et édifices en son honneur et se montreraient hostiles envers le mot ''aw'' ou son alif !!!
De mon côté, je dois présenter mes excuses aux gens, en leur disant que je suis innocent de ce que Falih m'attribue, que l'auteur de cet acte est au premier chef Ala al-Din al-Ba'li, et que Ibn 'Uthaymin et l'éditeur de ce livre l'ont approuvé. Dirigez donc votre querelle et vos accusations contre eux ! Pour ma part, par Allah, je n'ai ni adapté ce discours, ni ne l'ai-je enlevé de son contexte. Mieux, je n'ai pas enlevé une seule lettre de sa place, tout comme je n'ai ajouté aucune lettre, que ce soit un alif ou autre.''

Je crois que Ala al-Din et ceux qui viennent après lui n'ont pas adapté les propos du cheikh al-Islam Ibn Taymiyya, au niveau de l'alif ou d'une autre lettre. Je voudrais alléger la calamité des gens et de Falih en disant :
Dans ce contexte il n'y a aucune différence entre ''aw'' et le ''waw'', car les deux sont des conjonctions : ce sont des consœurs. Il n'y a donc aucune divergence ni aucun conflit entre elles.
Que Falih me pardonne, si je lui dis qu'il s'est trompé en affirmant que ce ''waw'' introduit une nouvelle phrase.

Je lui dis : '' s'il introduit une nouvelle phrase où se trouve alors l'attribut du mot ''man'' qui vient après lui ?!
S'il était autre que cela, et même si ''aw'' prenait sa place, où se trouve l'attribut du sujet ?!
Afin que l'inanité des propos de Falih soit apparente aux gens, je reproduis le passage tel que l'a énoncé le cheikh al-Islam Ibn Taymiyya. Il a dit –qu'Allah lui fasse miséricorde :
''Il n'est permis à personne de s'apitoyer sur celui qui est mort mécréant ou qui est mort en affichant sa débauche en dépit de sa foi, à l'instar de ceux qui commettent les grands péchés.''

Si on rend la partie ''…ou celui qui meurt en affichant la débauche…'' coordonnée à ce qui précède, le discours tient et se soumet à la règle de la coordination. Si on dit que c'est un discours inchoatif ou d'une nouvelle phrase, qui n'a aucun lien avec ce qui précède et ce qui suit, le discours est alors négligeable et n'est d'aucune utilité. Le cheikh al-Islam est bien au dessus de cela.
Si on fait le lien avec ce qui vient après, on obtient : ''Et celui qui meurt en affichant la débauche en dépit de sa foi comme ceux qui commettent les grands péchés. Celui qui s'abstient de prier sur l'un d'eux, afin d'empêcher ses semblables de l'imiter, a fait une bonne chose.''

Si on coordonne ''celui qui s'abstient'' à ''celui qui meurt en affichant la débauche'', on obtient un sens absurde, qui implique qu'on approuve la débauche et qu'on y incite. Loin du musulman une telle idée ! Par conséquent, ce discours n'est correct que s'il est coordonné à ce qui précède. C'est l'une des opinions du cheikh al-Islam – qu'Allah lui fasse miséricorde.

L’opinion qu’il évoque dans un autre endroit, en contradiction avec celle-ci, est probablement une remise en question de cette dernière, comme le font d’autres savants et mujtahids de cette communauté. Il émet une opinion, puis en trouve une autre qu’il considère vraie et il y a recours.

Falih a pratiqué l’ijtihad, contrairement à son habitude et à ce qui lui est connu, ou on a fait l’ijtihad pour lui par le biais de l’ordinateur, ce qui lui a permis de réunir les propos du cheikh al-Islam des majmu’ al-Fatawa et du minhaj al-sunnah, afin de démontrer que Rabi’ a trahi, mutilé, jusqu’au dernier de ses attaques et de ses accusations. Que son œuvre est loin de la notion de sincérité envers l’islam et les musulmans.

Après avoir examiné ce que lui et d’autres ont rapporté, il apparaît que le cheikh al-Islam s’exprimait sur cette question et tantôt il en parlait d’emblée, comme dans les ikhtiyarat et dans le majmu’ al-Fatawa (24/288-289), ou encore il donnait la réplique aux gens qui suivent leurs passions, comme dans ‘‘al-minhaj’’.

La différence se situe alors au niveau de la construction, des expressions ou de la longueur.

Cette fatwa que j’ai citée textuellement de l’ouvrage ‘‘al-ikhtiyarat al-fiqhiyya’’ en est un cas. Son avis est celui qu’il a exprimé à ce sujet. Je n’y ai changé aucune lettre, ce dont Falih m’a calomnié (leur témoignage sera écrit et ils seront interrogés).

Il ne m’échappe pas ici que Falih m’attaque sur la base d’un passage estropié, comme je l’ai démontré plus haut. En effet, des propos du cheikh al-Islam ‘‘et celui qui prie sur l’un d’eux en lui souhaitant la miséricorde d’Allah’’ il a fait chuter le mot ‘‘lahu’’ avant ‘‘rahmat Allah’’. Il se produit alors un changement de sens. Le souhait de la miséricorde concerne dés lors l’orant et non le défunt. Ceci, selon son école de pensée, constitue une trahison et prive le défunt de la miséricorde !! Par contre, selon l’école de pensée des gens de science et d’équité, il s’agit d’une erreur pour laquelle le citateur ne saurait être attaqué dans son intégrité, ni être taxé de trahison. Quel est donc l’avis de Falih et de la Haddadiyya ? La réponse est que, s’il s’agit d’un haddadite il n’y a aucun mal, même s’il trahit délibérément dans plusieurs pages !!! Par contre, s’il s’agit d’un non-haddadite, il est traître et menteur, même si un mot lui échappe par erreur. Qui plus est, on le traite de traître même s’il n’a omis aucun mot, par méprise ou délibérément.

10- Falih dit : ‘‘Par son action al-Madkhali a perpétré à l’encontre du cheikh al-Islam un abominable crime, en lui prêtant des propos contraires au consensus des gens de la sounnah et de la communauté, ainsi qu’une croyance contraire à leur dogme, quand il a pris des libertés avec le discours du cheikh al-Islam et menti sur son compte. Ceci, en sus d’autres fléaux et trahisons à cet égard, que nous n’exposerons pas ici, car ce n’est pas le lieu. S’il plaît à Allah, nous le ferons ailleurs. Son action démontre deux choses :

1- on ne peut se fier à l’homme dans ce qu’il cite et dans ce qu’il attribue aux gens de science. En effet, il mutile les textes en y ajoutant ou retranchant ce qu’il pense abonder dans son sens et correspondre à sa passion. C’est ce qui donne le plus à croire que c’est lui l’auteur de la publication, car l’action est sienne aussi bien que la méthode.

Je dis :‘‘c’est ainsi que s’exprime Falih avec cran et audace. Or la réalité est que tout ce qu’il a dit est un mensonge patent.

a) il a vu mes propos qui comportent un hadith de l’Envoyé d’Allah, sur lui la paix et la bénédiction, interdisant de rendre visite à leurs malades et de prier sur leurs morts. Rapporté par l’imam Ahmad (2/125), Ibn majah (1/35) hadith (192), Ibn Abi Asim dans la sounnah p.144 et Al-Ajuri dans la sharia (190-191). Al-Sindi transmet que al-Hafiz Ibn Hajar le juge hasan, ainsi que al-Albani dans zilal al-janna (page 144) et dans le sahih de Ibn Majah (1/22).

b) Parmi les imams qui interdisent de prier sur les Qadarites on trouve Ibn ‘Abbas, Ibn Umar, Mujahid, Malik, al-Layth et Abu Thawr. Voir mawqif ahl al-sunnah min ahl al-bida’ de al-Rahili (1/413).
Il a aussi renvoyé à d’autres sources, dont Bishr b. al-Harith au sujet des Jahmites. ‘‘Ne leur tenez pas compagnie, ne leur adressez pas la parole, ne leur rendez pas visite quand ils sont malades et ne priez pas sur eux quand ils sont morts’’ ; al sounnah de ‘Abd Allah b. Ahmad (1/126). D’après Muhammad b. Yahya al’Adir, ‘‘ceux qui disent que le Coran est créé sont des mécréants derrière lesquels il ne faut pas prier… Il ne faut pas prier sur leurs dépouilles ni rendre visite à leurs malades’’ al-Lalika’i (1/325). Voir aussi mon épître i’ana abi al-hasan p. 14-15.

Falih a bien vu ce passage, la preuve étant qu’il a rappelé que j’ai consulté le livre de al-Rahili ‘‘mawqif ahl al-sounnah min ahl al-bida’i’’. Il l’a tû et contredit son contenu sous prétexte que Rabi’ a prêté au cheikh al-Islam un discours contraire au consensus des gens de la sounnah et de la communauté, ainsi qu’une croyance contraire à leur dogme. J’ai compris son mensonge à cent pour cent à ce sujet. La teneur de son allégation est que Ibn ‘Abbas, Ibn ‘Umar, Mujahid, Malik, al-Layth, Abu Thawr et tous ceux qui ont transmis le hadith de la Qadariyya tels que Ahmad, Ibn Majah, Ibn Abi, Asim et Abi Allah b. Ahmad ne sont pas des gens de la sounnah et de la communauté, parce qu’il ne les a pas considérés ni n’a-t-il considéré leurs opinions sur cette question, ou qu’ils contredisent l’unanimité des gens de la sounnah s’il pense qu’ils en font partie.

c) j’exige de lui qu’il expose ces calamités, ces injustices et ces trahisons dont j’ignore le nombre. S’il en est incapable, que les gens voient son mensonge et qu’ils sachent qui est l’auteur de calamités, d’injustices et de trahisons.
As-tu oublié tes origines perverses et tes jugements odieux à l’encontre des honnêtes gens ou qui ont commis des erreurs ? Tu t’es hasardé à les condamner en disant au sujet de l’un d’eux : “Il a démenti le Coran et la sounnah, tout comme il a renié l’islam !” Tu as dit : “ Untel est un associationniste !! Untel est un athée !!” Que de mensonges as-tu inventés à l’encontre des gens de la sounnah, des savants et des prédicateurs ?!!

Tu as accusé un professeur d’avoir réduit en morceaux les messages des Envoyés ainsi que les livres qui leur ont été révélés !! Parce qu’il ne t’a pas imité dans une fatawa concernant les élections. Rappelle-toi de tout cela et d’autres choses encore, et vois si tu y as renoncé ou bien tu ne cesses de redoubler de calamités et d’injustices.

d) Que cherches-tu à travers ces deux choses :

1- Qu’on ne peut se fier à l’homme quand il cite ou atribue des propos aux gens de la science, car il mutile les textes, et quand tu cites Ibn al-Mubarak et al-Ma’lami dans al-kawthari. Cherches-tu à détruire mes livres, mes efforts et mes articles en exposant le dogme des gens de la sounnah et de la communauté et en exposant les dogmes et les méthodes des innovateurs et des égarés pour leur apporter ton soutien. Tu faisais l’éloge de mes livres et de mes écrits, puis tu t’es mis à les mutiler et à accuser leur auteur indigne de confiance dans ses citations…etc.
Un bon mot : la parole de Hudhayfa –qu’Allah l’agrée- ne s’applique-t-elle pas à toi : “Le véritable égarement consiste à reconnaître ce que tu réprouvais et à réprouver ce que tu reconnaissais ?!”
Cette attitude tordue et sotte qu’est la tienne, ne démontre-t-elle pas que tu juges les autres à ton aune ?
Celui qui abonde dans ton sens est sincère et digne de confiance. Mais celui qui te contredit devient un traître criminel dont il faut se méfier, autant que de ses livres ?!
Celui qui fait une telle chose est-il digne de confiance et juste auprés des gens ?!! Voire auprès des imams de l’approbation et de la désapprobation tels que Yahya b. Sa’id al-Qattan, ‘Abd al-Rahman b. Mahdi, Malik, Ahmad b. Hanbal et Ibn Ma’in ?!! Ou bien est-ce que les intelligents n’ont cure de ses propos et ne font que les considérer avec davantage de mépris. En particulier quand ils ont pris connaissance de son mensonge, quand il est connu pour le mensonge et l’odieuse injustice dans ses jugements des innocents.

Tes calamités sont immenses pour les salafistes et la salafiyya. Si tes calamités et tes mensonges se limitaient au contenu de cet article, ils suffiraient à faire tomber ta probité et à amener les gens de la sounnah à te rejeter comme un noyau de datte, pour ne pas se souiller avec tes odieux actes par lesquels tu déformes la sounnah et ses partisans.
N’as-tu pas honte de citer les savants au sujet du mensonge et des menteurs pour appliquer ces mêmes propos aux gens les plus éloignés du mensonge, qui avertissent le plus contre le mensonge et détestent le plus le mensonge et les menteurs.
Tu oublies alors que tu es un fieffé menteur, du témoignage des gens crédibles à ton encontre, du fait de tes propos et de tes jugements hasardeux, dont ton article qui noircit les visages.
Les premiers prophètes ont dit : “ Si tu n’as pas honte fais ce qu’il te plaît.”
Les Arabes disent : “ elle m’a frappée de sa maladie puis elle s’est dérobée.”

11- Falih dit : “Que les gens de cette voie sachent qu’Allah Tout Puissant les entoure et qu’Il dévoilera leur agissement.
Sufyan dit : “ Allah ne couvre pas quelqu’un qui ment à propos du hadith.”
‘Abd al-Rahman b.Mahdi dit : “Si un homme se propose de mentir au sujet d’un hadith, Allah provoquera sa chute.”
Ibn al-Mubarak dit : “Si à l’aube un homme se propose de mentir au sujet d’un hadith, au matin les gens diront : Un tel est menteur.”

- Je dis : “ il rapporte ces textes sur le mensonge et les menteurs, pour faire croire aux gens qu’il est de ceux qui combattent le mensonge, et que ses opposants sont menteurs. Vous avez vu le mensonge et la trahison qu’il attribue à Rabi’, et vous avez constaté à quel point il est loin et innocent de tout ce dont Falih le menteur insolent l’accuse.
Pourquoi Falih n’applique-t-il pas ces mêmes textes sur sa propre personne, pour réaliser qu’ils devraient être appliqués à lui plus qu’à ses opposants !”
Il dit : Commentant ces traditions, al-Ma’lami dit : “ Il faut entendre par là, que celui dont on redoute l’altération des textes, par ajout ou retranchement de quelque nature, n’a pas une probité établie.”

-Je dis : “ Comment, alors que les preuves sont là que Falih a délibérément menti et trahi ! Que doit-on dire à son sujet ? Sa probité est-elle établie ou peut-on lui faire confiance pour quoi que ce soit relevant de la religion ou de ce bas monde ?!!”
Il dit aussi : “Celui qui risque d’être dominé par un coup de passion …pour mentir et altérer délibérément un texte, on redoute qu’il soit dominé par un autre coup, même si on ne le ressent pas.”

Je dis : “ A plus forte raison, quand la passion s’est véritablement emparé de Falih. Il a délibérément menti et trahi. Si al-Ma’lami et d’autres savants voient ces actes de Falih, comment le jugeront-ils ? “

12- Commentant les propos de al-Ma’lami, Falih dit : ‘‘Tel est l’état de cet homme ! Qu’Allah nous vienne en aide !!’’
-Moi je dis : “ Non ! Tel est ton état et celui de abd al-Latif qui a supprimé environ six pages des propos de al-Albani, où il fait l’éloge de l’imam Muhammad b. ‘Abd al-Wahhab et de l’Etat de la famille Sa’ud. Malgré cela, al-Albani est considéré comme l’ennemi de l’imam Muhammad, en raison d’une parole qu’il à prononcée au sujet de al-Banna dans un enregistrement de al-Albani. En sus d’une autre parole, dans laquelle al-Albani considère l’imam Muhammad comme le second cheikh d’islam après Ibn Taymiyya, sauf qu’il souligne la différence entre eux, par rapport à l’intérêt pour le hadith. Que de fois al-Albani a fait l’éloge de l’imam Muhammad et de sa prédication, et a pris sa défense ! Les innovateurs lui ont alors tiré dessus d’un même arc car pour eux il est un wahhabite !

C’est là une chose où l’ami de Falih, qui est l’auteur de cette action, ne peut être rejoint. Il a un livre qu’il a intitulé –de manière mensongère- ‘‘al-Fath al-Rabbani’’ (la victoire divine) où il calomnie Rabi’ et ses frères salafistes, les considérant comme un parti secret et dangereux, qui repose sur la méthode erronée d’al-Albani ! Il a manipulé les paroles de Rabi’ pour porter contre lui des allégations mensongères.
Le noble lecteur a compris les mensonges de Falih dans cet article. Celui-ci n’a pas honte, par la suite, de parler de mensonge et de menteurs à l’encontre des serviteurs d’Allah les plus probes et les plus éloignés du mensonge.
C’est la plus étrange des choses !!

13- Falih dit : ‘‘al-Ma’lami dit dans le Tali’a al-Tankil, à la page 46, lorsqu’il affirme au sujet de al-Kawthari : le capital du savant c’est la vérité, et celui qui se permet d’altérer un texte quelque part pour diffuser son opinion, peut très bien le faire ailleurs ?!’’

Je dis : ‘‘Que dirait Al-Mala’mi en voyant que Falih a délibérément menti et trahi en plusieurs places pour diffuser son opinion perverse ?!

14-Falih dit : “ Il dit aussi à la page 51 : - en autres de ses calamités, il coupe les textes des imams de l’approbation et de la désapprobation, abrogeant l’extrait qui convient à son objectif. Il se pourrait que la partie qu’il a délaissé du texte démontre que la signification de la partie qu’il a retenue n’est pas aussi évidente que lorsqu’elle est isolée. Ensuite il en rappelle –qu’Allah lui fasse miséricorde- de nombreux exemples du discours de al-Kawthari.’’

Je dis : ‘‘Le plus odieux des malheurs de Falih est qu’il s’est attaqué aux imams de l’approbation et de la désapprobation, ainsi qu’à certains de leurs principes. Le voici maintenant qui abrège mes propos en en cachant une partie pour diffuser son opinion perverse.’’

15- Falih dit : -ensuite il dit aussi à la page 54-‘‘Parmi ses efforts infructueux, son recours à une critique non-établie. Il la rapporte de manière tranchée en la prenant comme argument, puis en donne des exemples.’’
Ensuite Falih commente –sans avoir honte de ses actes et de la citation de ces propos qui ne s’appliquent en aucune façon à ses opposants, mais dont lui-même et son parti sont plus méritants- : je dis : ‘‘je ne sais ce que dira al-Ma’lami sur Rabi’ et ses disciples, s’il prend connaissance de leur manipulation des textes des gens de la science, comme je l’ai déjà exposé. Pense-t-il que Rabi’ mérite d’être qualifié comme imam de l’approbation et de la désapprobation, Rabi’ de la sounnah, ‘‘al-Nasih al-Sadiq’’ ou bien mérite-t-il un autre surnom !!’’

Je dis : ‘‘Rabi’ n’aime pas tous ces qualificatifs. Mais mérite-t-il d’être taxé de mensonge, de trahison et de mutilation de textes ? Doit-il mettre en garde contre son affirmation d’être un salafiste qui respecte la méthode salafiste ?!! En particulier, quand nous disons que tout Rabi’ est au service de la méthode salafiste, prend sa défense ainsi que celle de ses partisans. Les opposants de la prédication salafiste ont en vain tenté de lui trouver des reproches dans ses citations. Qu’Allah le Très Haut soit loué.
Je crois que, malgré leur antagonisme, ils n’arrivent pas à la hauteur de Falih quand il s’agit de mentir et de traiter les autres de menteurs. Ils ont une pudeur et un esprit chevaleresque que Falih ne possède pas.’’

Je dis : ‘‘que dira al-Ma’lami au sujet de Falih et de son parti, quand ils méprisent les imams de l’approbation et de la désapprobation ? Quand ils pensent qu’ils ne sont pas aptes à juger les innovateurs, parce que seuls les savants qui ont la compréhension et la capacité de faire des déductions peuvent qualifier les innovateurs comme tels –jusqu’à la fin de toutes leurs critiques ? Quand ils s’écartent de leurs principes d’approbation et de désapprobation et quand ils affirment que certains de ces principes ont égaré la communauté ?
Si al-Ma’lami lit mes écrits en faveur de la sounnah, il leur accordera son soutien comme l’ont fait ses frères parmi les imams de la sounnah, en particulier son ami al-Albani.’’

Ensuite je dis : ''que dira al-Ma'lami au sujet de Falih et de son parti haddadite, quand ils s'attaquent aux savants de la sounnah et du tawhid, qui mâtent les innovations, tels que les cheiks al-Najmi, Zayd b. Muhammad Hadi, Rabi' b.Hadi, Ubayd al-Jabiri, Salih al-Suhaymi, Muhammad b.Hadi et tous ceux qui travaillent selon la méthode salafiste à la Mecque, à Médine, à Jeddah, à Riyadh, dans la province orientale, au Yémen, en Algérie, au Maroc et dans d'autres pays encore.
Que diront al-Ma'lami, Ibn Baz, al-Albani, Ibn 'Uthaymin et leurs prédécesseurs, au sujet de Falih et de son parti haddadite, quand ils inventent des mensonges à l'encontre de la méthode salafiste, de ses savants, de ses livres, et quand ils détournent les gens de cette voie par ce livre et par la déformation ?

La réponse : Leur position face à Falih et son parti sera plus dure que face à al-Kawthari, car Falih et son parti sont plus menteurs et ignorants que al-Kawthari. En effet, al-Ma'lami et al-Albani ont témoigné de la science de al-Kawthari.
Ils ont également témoigné qu'il est coupable d'altération, sans qu'il parvienne toutefois à la hauteur de Falih quand il s'agit de mentir avec extravagance. Le mensonge suffit comme innovation en particulier quand il concerne les gens de la sounnah, leur méthode et leurs livres.

16- Falih dit '' le groupe n'a pas compris le credo des gens de la sounnah et de la communauté.''

Je dis : ''il entend, par le groupe qui n'a pas compris le credo des gens de la sounnah et de communauté, le cheikh Rabi' ainsi que les savants qui ne soutiennent pas ses futilités. Même ceux derrière lesquels il se cache, il les considère avec dédain et mépris. Il critique la science de celui-ci, la croyance et la méthode de celui-là, et le voilà aujourd'hui qui s'en prend à leurs croyances.

Vois, cher frère, et saisis la différence qu'il y a entre Falih et ceux qu'il critique. Ils ont des ouvrages qui invitent vers le dogme salafiste qu'ils défendent. Quant à Falih, il n'a pratiquement aucun ouvrage à son compte.
Quand il a levé la tête pour apprendre, il est tombé sur sa tête en s'attaquant aux gens de sounnah et en mentant à leur encontre. Vois ce que ses propos, rassemblés dans le Kitab al-Musara'a, comportent de complexités perverses et de jugements funambulesques et iniques. Vois les débuts de son livre pour lequel il se mobilise depuis une année ou plus. Vois ce que ces débuts contiennent en terme de mensonges, de trahisons, de guerre contre les gens de la sounnah et déformations des livres salafistes de Rabi', qu'Allah a rendus utiles à la sunnah et à ses partisans. Il déforme ces livres pour écarter les gens de la vérité et les pousser vers la fausseté.

17- Falih dit : '' si l'homme connaissait le credo des gens de la sounnah, il ne manipulerait pas son texte d'une telle manière qui s'oppose au consensus des gens de la sounnah.''
Ainsi, pour lui Rabi' est ignorant du credo des gens de la sounnah. Si tel est le cas, il est alors encore plus ignorant des autres aspects de l'islam. Il est probable qu'il considère les autres savants de la sounnah selon ce même prisme. Pour lui, al-Albani est ignorant du credo des gens de la sounnah parce qu'il est partisan de l'ajournement (irja') entre autres. Ibn 'Uthaymin ne sait pas ce qui sort de sa tête. Il est donc un fou à ses yeux !!
S'il étudiait al-Ma'lami il verrait qu'il est le plus ignorant des gens –à la lumière de son école de pensée-, et si un savant se trompe, il est un ignorant selon cette démarche et cette complication.
Si Falih dit le contraire, il est un grand menteur. Quand il veut descendre un savant il commence par l'accuser d'ignorance. Quant à l'accusation qu'il me lance de manipuler le texte de cheikh al-Islam et de son opposition au consensus, j'ai déjà répliqué à ce mensonge.

J'ajoute : le cheikh al-Islam –qu'Allah lui fasse miséricorde- a lui-même dit : ''le consensus allégué en général n'est autre qu'une méconnaissance de l'opposant. Nous avons, en effet, vu des savants notables qui ont eu des opinions, auxquels ils demeurent accrochés parce qu'ils ignorent ce qui s'y oppose. Bien que, pour eux, la signification apparente des preuves exige le contraire. Cependant, un savant ne peut introduire un avis que personne, à sa connaissance n'a professé, bien qu'il sache que les gens divergent à ce sujet. Si bien que certains d'entre eux font le commentaire suivant :
S'il y a consensus sur la question, c'est la voie qui mérite le plus d'être suivie, sinon mon avis est ainsi et ainsi. Voir Raf Al-malam 'an al aimma al-a'lami (40-41/5é éd. Al-jami'a al-Islamiyya).

Notre présente question est une, au sujet desquelles l'allégation de consensus mérite d'être réglée pas les gens de raison et de bonne foi.

18- Falih dit : ''Leurs piétinements viennent du fait qu'Allah les a soumis à d'autres, et ils expliquent pourquoi ils ont été exposés et mis à nus. Car, lorsque les gens de la sounnah trouvent un texte, attribué à un imam des gens de la sounnah, comportant un credo contraire au leur, ils s'y attarderont longtemps et l'examineront minutieusement, parce qu'il savent qu'une telle chose ne saurait provenir d'un imam comme lui.
C'est ce qui s'est produit. Quand j'ai lu les textes des gens de science cités par celui qui se fait appeler 'al-Nasih al-Sadiq''', j'ai vu que ces textes tels qu'ils les citent ne peuvent venir de gens comme eux. En les consultant, j'ai vu des choses qui font frissonner et qui donnent la nausée aux âmes équilibrées. C'est ce qui a permis d'exposer sa manipulation.
Ainsi, lorsque j'ai lu les propos que Rabi' attribue au cheikh al-Islam selon lesquels il n'est pas permis de s'apitoyer sur celui qui meurt en affichant la débauche, j'ai eu la conviction que le cheikh al-Islam ne pouvait

professer une telle parole, car elle est contraire à ce que le cheikh al-Islam professe, voire contraire au consensus des gens de la communauté.

Je dis : ‘‘Ces piétinements qui viennent du fait qu’Allah a soumis Rabi’ et tous ceux qui s’opposent à Falih en quoi que ce soit, font l’objet d’une résistance de la part des géants intelligents parmi les gens de la sounnah. Qui sont-ils ? Ce sont les grands haddadites, Falih et son parti. Ce sont eux qui ont levé le drapeau de la sounnah face à Rabi’ et aux opposants de l’imam de Falih qui l’accompagnent !!
C’est pour cela que tu vois que personne ne s’est proposé de s’attaquer à Rabi’, à al-Najmi, à Zayd, à ‘Ubayd et à d’autres que nous avons mentionnés plus haut, si ce n’est le grand imam et son parti !!
Si tu demandes : Pourquoi tiens-tu de tels propos sur Falih car il n’en n’a pas le niveau ?
Je réponds : ‘‘Il en est ainsi à tes yeux et aux yeux de tous ceux qui ne font pas grand cas de Falih. Mais, pour les imams de la Haddadiyya, il est au dessus de ce que je t’ai mentionné. Que cela te plaise ou non, et bien malgré toi !!
Il est le ‘‘géant’’, le ‘‘sauveur’’, le ‘‘témoin de son temps’’, le ‘‘puits des sciences et des arts’’, ‘‘le fin connaisseur’’. Les imams de la Haddadiyya ont été satisfaits de lui et l’ont pris comme guide bien dirigé !!!
C’est l’imam Tawfiq al-Azhari qui a fait cette déclaration, avec le soutien des imams de la Haddadiyya. Ils en ont fait l’annonce publiquement. Certains d’entre eux ont même ajouté qu’il mérité plus que ces qualificatifs !! L’imam falih n’avait alors qu’à les prendre comme auxiliaires et soldats, pour lever le drapeau de la sounnah haddadite.
Plus ils exagéraient à faire son éloge et sa louange, plus il se rapprochaient de lui, et plus ils occupaient une place considérable.Tout ce qu’ils disent est pour lui une vérité !
Tu pourrais demander : dans ce cas, pour les imams de la Haddadiyya, Falih est au-dessus de Ibn Taymiyya et ses semblables ?
Je te répondrais : ‘‘Cela est-il étrange ou impossible ?! Ne sais-tu pas que ces imams considèrent leur premier imam al-Haddad supérieur à Ibn Taymiyya ? Que sa critique et son attaque contre Ibn Taymiyya, Ibn al-Qayyim, Ibn Abi al-‘Izz et autres ne font que les pousser à s’accrocher davantage à lui ?
Certains d’entre eux disaient même aux imams spécialistes de la aqida : ‘‘Vous devez vous plier les genoux devant Umm ‘Abd Allah, l’épouse de Abu ‘Abd Allah al-Haddad !!
Comment alors peux-tu t’étonner de les voir considérer l’imam Falih, ‘‘le géant’’, ‘‘le sauveur’’, ‘‘le puits de science et des arts’’ etc. supérieur à Ibn Taymiyya en sciences et au-dessus des imams de l’approbation de de la désapprobation en ce domaine !! Pour ce qui est des chapitres de qualifier les gens d’innovateurs, ni les premiers ni les derniers n’arrivent à sa hauteur !!
En raison de cette grande considération dont jouit l’imam Falih au milieu des siens, ceux-ci ne le contredisent point, que ce soit sur une grande ou une petite chose. Ils le soutiennent, en particulier pour critiquer ces ignorants égarés murjiites, à savoir Rabi’ et ceux qui l’ont soutenu dans ses deux conseils à Falih.

Quant à celui qui tarde à venir en aide à cet imam, il faut nécessairement le critiquer aussi et le condamner comme l’un des waqifa ! Sais-tu qui sont les waqifa ? Ce sont ceux qui s’abstiennent au sujet du Coran. Ils affirment que le Coran est la parole d’Allah et refusent de dire qu’il est increé. Les savants salafistes, l’imam Ahmad et les imams en hadith de son époque, les qualifient de waqifa, et que les waqifa sont des jahmites. Certains gens de la sunnah ex-communient même ces waqifa.

Quant à ceux qui se sont abstenus d’apporter leur soutien à Falih et à ses principes, et de se mettre de son côté, cet imam les appelle ‘‘al-waqifa’’, par assimilation aux premiers waqifa. Les imams de la Haddiyyaa l’ont soutenu en cela !!

Dans la mesure où l’imamat de la sunnah en cette époque aboutit à ce ‘‘géant’’, ce ‘‘puits des sciences et des arts’’, tu ne vois personne résister aux gens de l’égarement et à leurs piétinements si ce n’est lui. Quant à ces imams haddadites de ses partisans, ce sont les gens de la sounnah qui, quand ils trouvent un texte attribué à un des imams de la sounnah qui comporte un credo contraire au leur, ils s’y attardent longtemps pour l’examiner minutieusement, parce qu’ils savent qu’une telle chose ne peut venir d’un imam tel que lui, et parce qu’ils croient qu’il est infaillible au niveau des fondements autant que des branches !!!

Si tu dis : ces propos sont discutables et je pense que ces imams haddadites se trompent, qu’ils exagèrent au sujet du cheikh Falih qui, à mon avis est très en dessous de ce niveau.
Je te dis : ‘‘ où sont ses ouvrages et où est son examen des égarements des Rafidites, des Kharijites, des Mutazilites, des Soufis, des tenants de l’infusion divine dans la créature et de l’unicité de l’être, des laïcs et de tous les partis égarés ?!!
Tandis que nous voyons que les salafistes combattent tous les groupes égarés, les mettent à nu et expliquent leur égarement. Ibn Taymiyya a combattu les juifs, les chrétiens, les Rafidites, les Kharijites, les Ash’arites et les soufis, en particulier les tenants de l’unicité de l’être. Il n’a laissé aucun groupe sans lui donner la réplique. Voici ses immenses ouvrages qui témoignent de l’étendue de sa science et de la force de son argument. Tous ceux qui sont venus après lui, parmi les suivants de la méthode salafiste, ne font que puiser, après le Livre d’Allah et la sounnah de l’Envoyé d’Allah –sur lui la paix et la bénédiction- dans la mer de son savoir.’’

Nous ne trouvons point d’efforts ni d’ouvrages similaires de la part du cheikh Falih. Nous ne le voyons pas examiner les propos des Rafidites, des Kharijites, des Soufis, des juifs, des chrétiens, des laïcs et des partis égarés, ni leurs ouvrages et ni leurs canaux satellitaires.

Leurs sites sur l'Internet s'attaquent à l'Islam et en particulier à la méthode salafiste. Nous ne voyons pas que tout cela le pousse à lever le petit doigt, ni ne voyons-nous un examen de leurs critiques, qui s'abattent sur l'imam Abd al-Wahhab, sur ses livres et sur son dogme. Nous ne voyons pas que cela suscite la moindre réaction chez lui, ni ne soulève son émotion ou ses sentiments.
Au contraire, nous le voyons combattre les disciples de cet imam, qu'ils défendent ainsi que son dogme et sa méthode. Mieux, nous l'avons vu rabaisser son niveau.

Je te dis : ''les imams de la Haddadiyya ne supportent ces propos et ils lanceront contre toi des attaques impitoyables. Ensuite je te dis :
1- Ne sois pas pressé, car ces gens sont maintenant occupés avec Rabi' et ses semblables. Grâce à leur intelligence, ils s'attardent longtemps sur un texte clair pour l'examiner –et malgré leurs efforts ils ne le comprennent pas- ! et ils tombent dans les mensonges et les calomnies, consciemment ou inconsciemment !!
2- Il faut trouver des excuses à leur imam. Soit il a peur d'affronter ces groupes, soit il a honte d'eux, ou alors il leur prépare une réplique qu'il cache jusqu'au Jour de la Résurrection, et là il proclamera ses répliques à tous ces groupes et devant tout le monde !!

Si tu dis : je vois qu'il y a une grande exagération dans le regard que porte Falih sur les propos des Anciens et de Ibn Taymiyya, qui ressemble à l'exagération des Rafidites pour leurs imams, en ce sens qu'ils lui attribuent l'infaillibilité.

Je te réponds : ''en effet, on sent cela de sa part, mais concernant ce qui convient à sa passion. Ce qui convient à sa passion est la vérité pour lui et son parti.''

Je te concède que ceci est contraire au Livre, à la sounnah et à la méthode des Anciens, qu' Allah les agrée, dans le rapport avec les paroles des Anciens. Ce rapport lucide, qui se repose sur le fait que seuls les Prophètes sont infaillibles dans ce qu'ils transmettent. Voire, ils croient qu'il est possible pour les Prophètes de se tromper. Leur particularité est qu'Allah attire leur attention là-dessus et n'entérine pas leur erreur.
Quant à ceux qui ne sont pas prophètes, à savoir les Compagnons, les Suivants et l'ensemble des imams mujtahids, ils pensent qu'ils peuvent avoir raison tout comme ils peuvent se tromper. Quand ils ont raison, ils obtiennent double récompense, mais en cas d'erreur ils n'ont qu'une seule récompense.
Ils disent aussi que la parole de chacun d'eux peut être acceptée ou rejetée, à l'exception de l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la salutation. Le cheikh al-Islam reconnaît que les savants peuvent se tromper en matière des sciences religieuses (les croyances). Leurs erreurs sont excusées dans la mesure où ils ont prodigué tous leurs efforts dans la recherche de la vérité.
Le cheikh al-Islam, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit dans al-Qawa'id al-Nuraniyya, éd. Du cheikh Muhammad Hamid al-Faqiyy (p.150) :
''J'ai démontré que la contradiction existe chez tout savant, à l'exception des Prophètes''.

Pour votre part, nous croyons par Allah, que tous les savants sont capables d'erreur et de contradiction : le cheikh al-Islam autant que d'autres que lui, selon le dogme des gens de la sounnah.
Or, Falih a fait de lui-même un critère. Tout ce qui s'oppose à lui est fausseté. Il est prêt à humilier et à mépriser tous ceux qui le contredisent, comme il l'a fait avec les imams de l'approbation et de la désapprobation, ainsi qu'avec de nombreux savants contemporains ou antérieurs. Ce qui correspond à sa passion, même si c'est erroné ou faux, il le soutient de manière exagérée, même par les mensonges, les sornettes et l'allégation de consensus, quand bien même il n'y a pas de consensus.
Tu l'as déjà constaté dans cette recherche et tu le vois aussi dans son article rempli de mensonges, de menaces et de racontars.
Plus haut tu as déjà pris connaissance de ce que dit le cheikh al-Islam concernant les allégations de consensus.

19- Falih dit : ''Mahmud al-Haddad, auquel est rattaché le groupe haddadite, interdit de s'apitoyer sur les musulmans. A cause de cela, il s'attaque aux gens de la sounnah : cheikh al-Islam et autres, en leur contestant l'apitoiement sur les musulmans, en leur attribuant des mensonges, adaptant leur discours, leur attribuant des propos et des croyances qui ne sont pas les leurs . Cet homme haddadite est-il supérieur à al-Haddad ?
En apparence, ce qui suit s'applique à lui :
''Certes, bien que je sois le dernier de son temps, je produirai ce dont les premiers ont été incapables''. C'est la fin des propos de Falih, que l'écrivain Sulayman al-Harbi a cités du ''Tanbih al-Alibba''.

Je dis :
1- Ce sont là des preuves claires du mensonge et des falsifications de Falih. Les Haddadites, comme je l'ai appris, ont rejeté Mahmud al-Haddad parce qu'il ne peut se conformer à leur exagération et à leur libertinage. Ils ont trouvé en Falih al-Harbi leur objet recherché, alors qu'ils étaient au sommet de leur méchanceté et de leur libertinage. Ils se sont alors embrassés.
Parmi leurs chefs, je ne veux point les nommer, et Allah sait si je les connais, se trouve 'Abd al-Latif Bashmil, l'ennemi juré des porteurs et des partisans de la méthode salafiste, le porte drapeau de la Haddadiyya depuis que al-Haddad a fléchi. Il est le développeur et le diffuseur de cette méthode destructrice de la vérité et de ses partisans. C'est lui l'innovateur de la doctrine de la dissimulation de sa croyance (''Taqiyya'') et de la coloration.
Quant à al-Haddad, il confrontait les savants avec insolence et les attaquait ouvertement.

‘Abd al-Latif, pour sa part, employait la ‘‘Taqiyya’’ et la simulation. Dans sa guerre, ses mensonges et ses complots, il n’affrontait que ceux qu’il considérait faibles ou qui se trouvaient à l’étranger. Il les traite d’une manière qui diffère de sa méthode. Il se couvre de sa loyauté et de son respect pour certains savants afin de pouvoir frapper d’autres savants qui sont ses adversaires. Il est le plus libertin des gens, le plus menteur quand il se querelle, le plus ardent et le plus effronté pour mutiler les textes. J’ai déjà exposé certains de ses affronts dans mon livre ‘‘izhaq abatil bashmil’’. Aujourd’hui Falih et la Haddadiyya, dont ‘Abd al-Latif Bashmil suivent cette méthode libertine. Leur guerre qui se déchaîne est un prolongement de leur précédente guerre, sauf qu’elle est plus dure et plus profonde que la première.

2- La doctrine d’al-Haddad, avec tous ses affronts, ses charges et ses chaînes, subsiste jusqu’à ce jour. Pire, elle a augmenté en dureté et virulence. Il est connu qu’ils ne prient avec les musulmans sur leurs défunts que par taqiyya, et qu’ils ne s’apitoient pas sur les innovateurs. A leurs yeux, parmi les innovateurs se trouvent les gens de la sounnah qui ne se soumettent pas à leur égarement et à leur exagération. Dans cet article et à travers ce discours, Falih fait semblant de pleurnicher sur les musulmans débauchés. Mais il ne fait que jeter de la poudre aux yeux. C’est lui le véritable imam de la bouillonnante Haddadiyya.

Je lui demande : ‘‘n’est-ce pas Rabi’ qui a combattu la Haddadiyya dans leur exagération et sur cette question en particulier ?
Si tu réponds : -non !
Je dis : -tu mens, par le Seigneur des cieux et de la terre. Par Allah, je sais que je suis, autant que possible, la méthode de la sounnah sur les petites et grandes questions. Tout ce que tu m’attribues n’est que le fruit de tes mensonges et de tes simulations. Sois confiant que la fin appartient aux pieux. Quant à l’écume, elle s’évapore.
En particulier le mensonge que vous recherchez, toi et ta Haddadiyya.
J’ai été et je suis toujours pour l’apitoiement sur les innovateurs. Ceci est connu de moi parmi les justes et disséminé à travers mes écrits et mes séances. Je ne suis pas comme Falih, à revendiquer ce qui n’est pas à moi. J’ai débattu avec la Haddadiyya, dont ‘Abd ‘al-Latif Bashmil, Farid al-Maliki et Khalid Hamza. Ils ont provoqué des problèmes et des émeutes à cause de la discussion que j’ai eue avec eux sur cette question.
J’en ai aussi discuté avec Mahmud al-Haddad dans mon livre ‘‘Mujazafat al-Haddad’’ que j’ai écrit en 1414 H.’’

3- A la page 6 du livre je dis : ‘‘ Entre autres désordres suscités par al-Haddad et ceux qu’il méprise et qui lui ont obéi –on relève le désordre de l’apitoiement sur Ibn Hajar et al-Nawawi. Ils ont soulevé des désordres et des disputes à ce sujet, conclu des alliances, témoigné de l’hostilité, rompu les relations et boycotté à cause de cela. Ils sont toujours pareils. Ce désordre s’est répandu à l’Est, à l’Ouest, au Tihama et au Najd. Les cavaliers l’ont transporté avec ses sœurs en Syrie et au Yémen. En conséquence : les épreuves se sont abattues sur les gens de la sounnah. Tu les vois se radicaliser, conclure des alliances, se faire des ennemis et lancer les pires critiques à l’adresse des salafistes à cause de cela.’’
A ce sujet, la Haddadiyya ne procède pas de la même manière que les gens de la vérité. Bien au contraire, ils s’en servent pour faire des désordres, provoquer des schismes, égarer les gens et traiter d’innovateurs ceux qui les contredisent. Ils font croire aux gens que c’est l’unique doctrine des gens de la sounnah et de la communauté. Malheur à qui pense différemment d’eux ! C’est cette ignoble méthode que nous n’avons de cesse de combattre. Les gens de science et de raison ne l’agréent point. Ils chicanent les gens de la sounnah sur des questions où ils ont des opinions différentes. Voire, ils forgent des mensonges à l’encontre des gens de la sounnah et les diffusent selon leurs procédés licencieux. Ce que Falih a perpétré dans cet article est de cet ordre.

Dans ma réplique à Abu al-Hasan al-Misri dans mon livre ‘‘i’ana abi al-hasan bi al-ruju’i billati hiya ahsan’’, j’ai professé clairement l’autorisation de prier sur les innovateurs ; c’était le sujet de discorde. J’ai donc dit : ‘‘ceux-là, cher frère, n’interdisent pas l’apitoiement. Mais ils pensent que si on en parle élogieusement, à l’instar de Sayyid Qutb, cela pourrait avoir des effets néfastes.’’ Voir p.13, note 2 et p. 17, la note.

J’ai dit dans les caractéristiques quatre et cinq (4 et 5) de mon article (les caractéristiques de la Haddadiyya) en guise de reproche :
4- l’interdiction de s’apitoyer sur les innovateurs de manière absolue, sans faire de distinction entre un rafidite, un qadarite, un jahmite ou un savant qui est tombé dans l’innovation.
5- Traiter d’innovateurs ceux qui s’apitoient sur des gens tels que Abu Hanifa, al-Shawkani, Ibn al-Jawzi, Ibn Hajar et al-Nawawi.
Nous avons toujours reproché aux Haddadites leur tumulte pour ne pas s’apitoyer sur les innovateurs et sur ceux à qui ils attribuent une innovation.

J’ai dit dans mon livre ‘‘la réalité de la méthode large chez Abu al-Hasan’’ pour débattre avec lui : ‘‘Chez les gens de la sunnah il est permis de s’apitoyer sur les innovateurs. Tu t’appuies là-dessus, mais la façon dont tu l’appliques avec une telle chaleur et une telle exagération trahit des motifs non-salafistes.
Les gens de la sounnah sont sincères ; tu ne trouves pas chez eux cet esprit ni ces exagérations qu’ils ne tiendront peut-être pas à l’encontre des grands parmi les gens de la sounnah. Il semblerait qu’à travers ce style si chaud tu annonces : -Je ne suis pas comme ces salafistes extrémistes ; je suis un homme larges d’esprit et de méthode. Comment non, alors que je combats les salafistes pour vous défendre et vous faire entrer dans le giron des gens de la sounnah contre votre gré’’ voir p.21,note 1.

Pour ce qui est du débauché qui affiche sa débauche, j'ai cité à ce propos l'avis du cheikh al-Islam, qu'Allah lui fasse miséricorde.
Entre autres choses qui repoussent les attaques de Salih contre moi sur cette question –en dépit de la clarté des propos du cheikh al-Islam- nous trouvons :

1- le sujet du livre, ''al-ikhtiyarat'', concerne les questions de divergence, telle que celle-ci. Parmi les questions que le cheikh al-Islam a choisies, il y en a qui étonne, si bien que ses adversaires allèguent qu'il contredit le consensus. Ils se trompent dans leur allégation de consensus, mais il se pourrait que ce soit sur des questions étonnantes.

- Le savant Burhan al-Din Ibrahim b. Muhammad b. Qayyum al-Jawziyya –qu'Allah lui fasse miséricorde- (767 H.), l'auteur des ''Ikhtiyarat cheikh al-Islam Ibn Taymiyya'' dit p. 121 :
''Nous ne lui connaissons pas une question où il viole le consensus. Celui qui lui porte une telle allégation est soit un ignorant, soit un menteur. Mais les questions sur lesquelles on lui attribue une opinion isolée, se divisent en quatre groupes :

1) Celles qui sont très étonnantes, car on lui attribue la contradiction du consensus en raison de la rareté de ceux qui professent une telle opinion, du grand nombre qui l'ignorent et parce que certaines personnes racontent qu'il y a consensus sur un avis contraire.

2) Ce qui est étranger aux quatre doctrines, mais qui a été professé par certains compagnons, des Anciens ou des suivants, et au sujet duquel une divergence est rapportée. Puis il mentionne les deux autres groupes.
Ni moi, ni le cheikh al-Islam n'avons parlé de la mécréance de celui qui affiche sa débauche, pour que l'on remue ciel et terre à ce sujet.

3- Il se peut que cette personne qui affiche sa débauche, soit de ceux qui délaissent la prière. La grande majorité des compagnons penche pour sa mécréance ; ils ont été suivis par les gens du hadith. Falih s'étonnera-t-il donc des compagnons et de ceux qui s'accordent avec eux, quand ils interdisent de prier sur cette personne, qu'ils considèrent comme mécréant ? Les accusera-t-il de l'avoir privée de la demande de miséricorde ?

4- L'envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, s'est abstenu de prier sur celui qui a subtilisé une part du butin et sur celui qui s'est donné la mort. Dira-t-on que l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction, s'est abstenu de demander la miséricorde divine pour eux, et que Falih est plus clément que l'Envoyé d'Allah, sur lui la paix et la bénédiction ?!

5- De nombreux Anciens s'abstenaient de prier sur les innovateurs ; or c'est un apitoiement sur le défunt. Falih, qui déborde de clémence, lancera-t-il une attaque contre eux, parce qu'ils se sont abstenus de s'apitoyer sur un musulman qui n'est pas sorti de l'islam ?

Ses propos sur al-Haddad : "Mahmud al-Haddad, à qui on rattache le groupe haddadite, interdisait de s'apitoyer sur les musulmans. A cause de cela, il s'en prenait aux gens de la sounnah: cheikh al-Islam et autres, en leur reprochant de s'apitoyer sur les musulmans.
- Je dis : "Qui entends-tu, cher malin, par tes mots : "…à qui on rattache le groupe haddadite…? !". Veux tu te débarrasser de la doctrine haddadite, alors que tu es le plus dangereux leader haddadite à avoir porté le drapeau haddadite et combattu les salafistes, précurseurs et successeurs, en partant de cette méthode anéantie? Te moques-tu des gens avec cette démarche fallacieuse ?
Les salafistes sont trop perspicaces et trop nobles pour qu'ils se laissent séduire par ce moyen et cette stupide falsification, semblable à l'autruche qui, lorsqu'elle a peur, enfouit sa tête dans le sable, tandis que son corps et sa nudité restent exposés aux regards !!

Je dis ! "oui, telle est la position d'al-Haddad. Il a d'autres problèmes, auxquels Falih ne s'est pas empressé de répondre. Il est parti, faisant le mort et faisant semblant de dormir sur la réplique, même sur cette question !

Mais c'est Rabi' qui lui a donné la réplique et l'a mâté avec l'assistance d'Allah le Très Haut, afin de venir en aide à la religion d'Allah et défendre les savants, dont cheikh al-Islam Ibn Taymiyya, qu'Allah lui fasse miséricorde. Le cheikh al-Islam, Ibn al-Qayyim, al-Dhahabi, Ibn 'abd al-Wahhab, al-Albani, Ibn 'Uthaymin et d'autres savants. Ont-ils été épargnés par toi ?!!"

Je dis : "Si tu respectais les savants et si tu étais connu pour une telle qualité, tu serais en droit de faire à cet homme les reproches en question.
Mais dans la mesure où tu es pire que lui en méthode et en mœurs, plus insolent envers les savants, leurs méthodes et leurs dogmes et que tu es connu pour tout cela, on ne saurait accepter ces propos de toi. Seul le plus ignorant et le plus stupide des gens te croira.
Ensuite, pourquoi n'as-tu démontré que cette question dans la déviation de al-Haddad et pourquoi as-tu tu des questions plus dangereuses ?!
Est-ce parce que ta méthode perverse est plus dangereuse que la sienne, que tes bases sont plus perverses que les siennes et que ta guerre contre les gens de la sounnah et ses savants est plus vaste et plus longue ?

De toute évidence, c'est seulement ça qui t'empêche de parler de sa méthode. Je n'ai pas vu pire falsificateur, dissimulateur et convertisseur des réalités que les Haddadites, à la tête desquels se trouvent Falih al-Harbi et 'Abd al-Latif Bashmil.

Tes propos au sujet de al-Haddad : "Il ne mentait pas sur leur compte, n'adaptait pas leur discours et ne leur attribuait ni des paroles qu'ils n'ont pas prononcées, ni des croyances qui ne sont pas leurs."
Cet homme est-il plus haddadite que al-Haddad ? Selon toute vraisemblance, on peut lui appliquer : "Certes, bien que je sois le dernier de son temps, Je produirai ce dont les premiers étaient incapables".

Je dis : "ça fait peut être partie des méthodes rusées et hypocrites de la Haddadiyya ! Comment peux-tu le disculper du mensonge alors qu'on a recensé cent vingt mensonges dans les accusations qu'il a portées contre les Médinois."

Ensuite, n'entérinait-il pas des principes pervers, qu'il attribuait aux gens de la sunnah ? Et il s'attaquait aux gens de la sunnah parce qu'ils s'opposaient à lui ?!

Avec cela, tu es plus menteur que lui et tu attribues aux innocents ce en quoi al-Haddad ou d'autres que lui ne sauraient t'égaler.
Le terme de "haddadi" à ton égard est peu.

Quant à ce vers, tu es celui qui mérite de la chantonner plus que ceux que tu accables de mensonges. C'est toi qui a apporté en terme de principes, ce qui n'est jamais venu à l'esprit des traditionnistes et autres parmi les gens de science.

Le proverbe dit : "elle m'a frappé de sa maladie puis elle s'est dérobée.
Un autre dit : "Baraqish a nuit à elle-même !!"
Allah a neutralisé votre ruse et votre complot : "…Ils complotèrent. Mais Allah a fait échouer leur complot… "-traduction relative et rapprochée. Sourate 8 verset 30.

Allah le Très Haut dit : "Ils se servent d'une ruse, et Moi aussi Je me sers de Mon plan." -traduction relative et rapprochée. Sourate 86 versets 15 et 16.

Allah a rejeté ton complot et celui de ton parti dans vos cous et a fait de vous un exemple pour ceux qui savent tirer les leçons.

Notre dernière invocation est "Louange à Allah Seigneur de l'Univers." -traduction relative et rapprochée. Sourate Al-Fatiha

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et sur tous ses compagnons.

Ecrit par Rabi' b. Hadi 'Umayr al-Madhali. 14 jumada al-thani 1426 h.